

91GS/Fin-01/Fr
Original : Anglais
Mars 2024

Rapport financier 2023

97^{ème} exercice

Document de travail financier



Table des matières

I. Introduction	3
II. Performance financière	4
1. Le Budget général	9
1.1 <i>Indicateur 1 : Répartition des Membres par catégories de contributions statutaires</i>	9
1.2 <i>Indicateur 2 : Montant théorique des contributions statutaires</i>	10
1.3 <i>Indicateur 3 : Taux de recouvrement des contributions statutaires</i>	11
1.4 <i>Indicateur 4 : Arriérés des contributions statutaires</i>	11
1.5 <i>Indicateur 5 : Contributions extraordinaires par année</i>	13
1.6 <i>Indicateur 6 : Recettes annuelles</i>	14
1.7 <i>Indicateur 7 : Dépenses annuelles</i>	15
2. Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux (Fonds mondial)	16
2.1 <i>Indicateur 1 : Subventions signées par an</i>	17
2.2 <i>Indicateur 2 : Subventions en cours</i>	18
2.3 <i>Indicateur 3 : Recettes perçues par an</i>	19
2.4 <i>Indicateur 4 : Typologie des partenaires financiers</i>	20
2.5 <i>Indicateur 5 : Montants restant à recevoir</i>	21
2.6 <i>Indicateur 6 : Charges</i>	21
3. Représentations régionales et sous-régionales	22
3.1 <i>Indicateur 1 : Source des recettes</i>	22
3.2 <i>Indicateur 2 : Répartition des dépenses par source des recettes</i>	23
III. Situation financière consolidée	24
1. L'actif	24
2. Le passif	24
IV. La reconstitution du fonds de réserve	25
V. Caisse autonome d'allocation vieillesse	25
VI. La caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales, sous-régionales et des bureaux	25
VII. Annexe A : Liste des Membres par catégorie de contributions statutaires	27
VIII. États financiers consolidés	29
IX. États financiers des entités	39
1. Budget général	39
2. Fonds Mondial pour la santé et le bien-être des animaux	59
3. Représentations régionales et sous-régionales	71
4. La caisse de retraite complémentaire de l'OMSA	85
5. La caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales, sous-régionales de l'OMSA	93
X. Certificat par l'Expert Comptable	99

I. Introduction

1. Conformément à l'article 11 du Règlement financier et à l'article 32 du Règlement général, ce document présente le rapport financier et les états comptables de l'Organisation pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Parmi les états financiers préparés selon les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS 1) on trouve :
 - État I. Situation financière ;
 - État II. Performance financière ;
 - État III. Tableau des flux de trésorerie ;
 - État IV. Tableau montrant la variation de l'actif net ;
 - Notes aux états financiers.
2. L'Organisation respecte les normes du Plan Comptable Général français, garantissant que ses règles et méthodes comptables s'alignent sur les lignes directrices établies. Elle applique les principes généraux comptables suivants :
 - Continuité d'activité ou d'exploitation ;
 - Indépendance des périodes comptables ;
 - Nominalisme (ou des coûts historiques ou de stabilité de l'unité monétaire) ;
 - Prudence ;
 - Permanence des méthodes ;
 - Importance relative ;
 - Non-compensation ;
 - Bonne information ;
 - Prédominance de la substance sur l'apparence ;
 - Intangibilité du bilan d'ouverture.
3. Ce rapport financier comprend les états suivants :
 - État financier consolidé (Budget général, Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux et Représentations régionales et sous-régionales) ;
 - États financiers individuels pour chacun des éléments ci-dessus ;
 - États financiers de la Caisse autonome d'allocation vieillesse du personnel du Siège et de la Caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales et sous-régionales.
4. Les états financiers des caisses de retraite susmentionnées sont présentés séparément, car ils sont indépendants du budget de l'Organisation.
5. L'Expert-comptable¹ examine les états financiers pour confirmer leur cohérence et vraisemblance, en garantissant leur conformité avec le règlement financier de l'OMSA, le Plan Comptable Général français et, lorsqu'approprié, les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS). L'examen comprend :
 - La régularité de l'enregistrement des écritures comptables ;
 - La conformité par rapport aux règlements et politiques financières ;
 - La gestion des actifs et le calcul des dotations aux amortissements ;
 - La conformité des opérations et des prestations ;

¹ Les coordonnées et les qualifications de l'Expert-comptable peuvent être communiquées sur demande.

- La préparation d'états financiers complets.
6. L'Expert-comptable apporte des conseils en matière de gestion et de réalisation appropriée de toutes les écritures comptables, portant notamment attention aux placements, aux opérations de changes et à la gestion des risques. Le compte-rendu annuel de l'Expert-comptable est soumis au Vérificateur externe² et aux Commissaires aux comptes appartenant au Conseil.
 7. L'attestation des comptes délivrée par l'Expert-comptable est annexée au présent rapport.
 8. Conformément à l'Article 12 du Règlement financier, le Vérificateur externe audite tous les comptes, en veillant à leur conformité aux normes internationales d'audit (ISA). Le rapport du Vérificateur externe (91GS/Fin-03) fournit une évaluation complète des risques et de l'efficacité des contrôles internes. Par ailleurs, depuis 2015, le Vérificateur externe exerce également la fonction de commissaire aux comptes, chargé ainsi de certifier que les comptes annuels de l'Organisation sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice antérieur ainsi que de la situation financière et du patrimoine.
 9. Le rapport financier est en outre soumis à l'examen des commissaires aux comptes, membres du Conseil, et est présenté dans le document 91GS/Fin-02.
 10. Ce rapport complète le Rapport de la Directrice générale sur les activités de l'OMSA en 2023 (91GS/Adm-05), qui décrit en détail les progrès réalisés par l'Organisation. Conformément aux objectifs du septième Plan stratégique, ce rapport reflète et soutient l'engagement de l'Organisation en faveur d'une utilisation plus importante des données pour démontrer sa performance et sa responsabilité, en s'appuyant sur les indicateurs de performance financière établis en 2022.

II. Performance financière

11. Les principaux indicateurs financiers pour l'année 2023 sont les suivants :

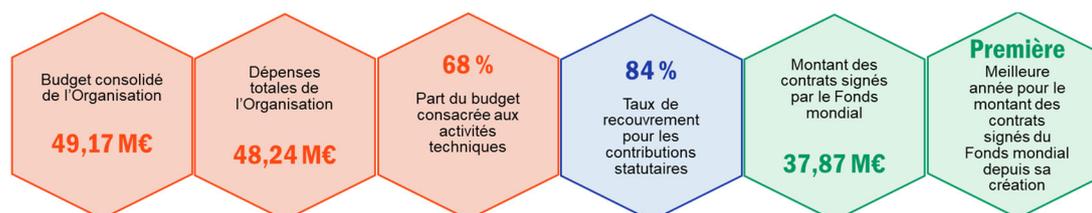


Figure 1. Chiffres clés pour 2023

12. L'OMSA dispose de trois sources principales de financement:
 - Les contributions statutaires (i.e. contributions annuelles payées par les Membres conformément aux catégories énumérées à l'article 11 des Statuts organiques), les contributions extraordinaires (i.e. contributions incluant les contributions statutaires) versées par les Membres au Budget général et utilisées pour le fonctionnement de l'Organisation ainsi que les recettes perçues liées à l'examen des candidatures de reconnaissance officielle de statut sanitaire ou la validation des programmes officiels de contrôle des maladies ;
 - Les contributions volontaires des Membres versées au Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux (Fonds mondial) en sus de leurs contributions statutaires ainsi que de la part d'organisations intergouvernementales, de fondations philanthropiques, du secteur privé et d'autres sources, chaque contribution étant liée à une subvention spécifique ;

² Les coordonnées et les qualifications du Vérificateur externe peuvent être communiquées sur demande.

- Les sources de financement supplémentaires qui comprennent les contributions volontaires des Membres hébergeant les Représentations régionales ou sous-régionales, lesquelles peuvent être financières ou en nature. Les Membres contribuent également à augmenter les capacités techniques de l'Organisation ainsi que son aptitude à réaliser ses objectifs en détachant des experts à l'OMSA, une contribution très appréciée de l'Organisation (voir 91GS/Adm-06 - Rapport de la Directrice générale sur la gestion, les activités et les réalisations administratives de l'OMSA en 2023).

13. Les Membres sont libres de choisir le type et la valeur de leurs contributions financières, qu'il s'agisse de la catégorie de leurs contributions statutaires annuelles, qu'ils décident de verser une contribution extraordinaire ou qu'ils choisissent d'attribuer une contribution volontaire par l'intermédiaire du Fonds mondial.

14. La figure ci-dessous donne un aperçu des recettes en 2023³.

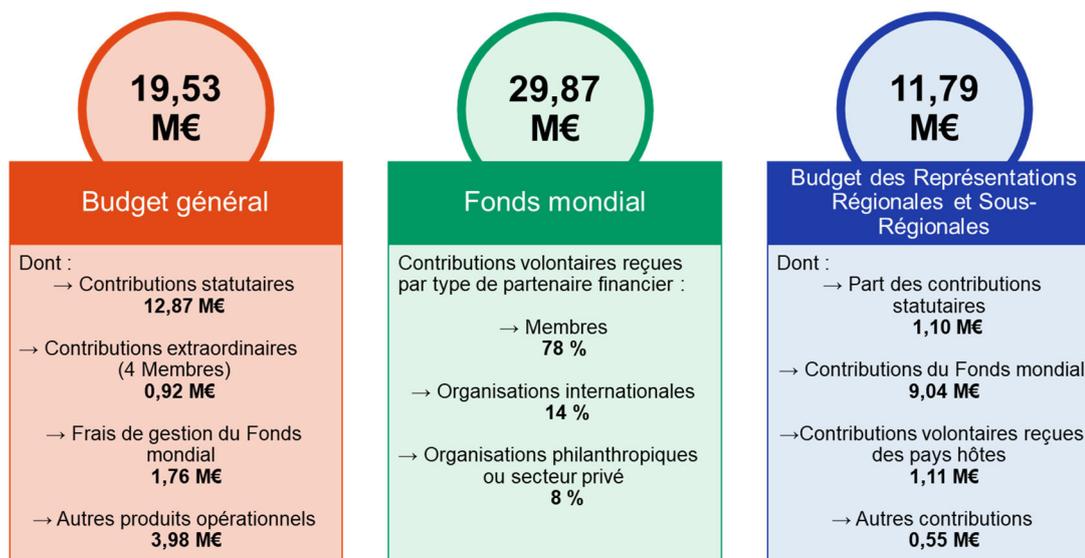


Figure 2. Source des recettes pour 2023

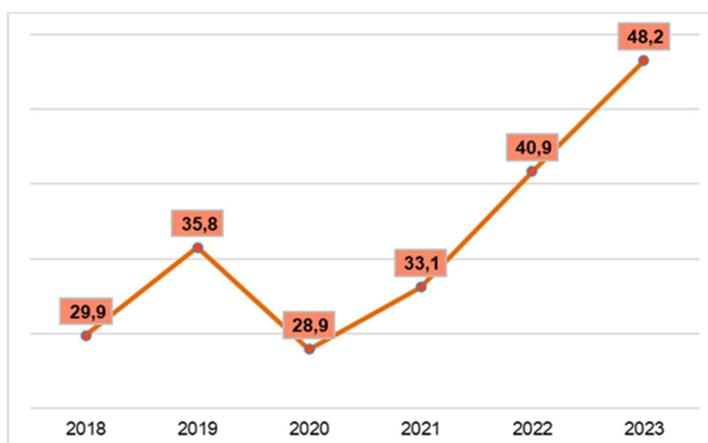
15. Au-delà des encaissements reçus et détaillés par la Figure 2 ci-dessus, l'année 2023 a été marquée par plusieurs nouveaux records pour le Fonds mondial dont le montant des nouveaux accords de contributions volontaires signés pour un montant record de 37,87 M€ (25,56 M€ en 2022). Cela traduit le maintien à un haut niveau de la confiance accordée par les partenaires financiers dans les capacités de l'OMSA à mener à bien les projets qui lui sont confiés conformément aux termes et conditions juridiques et financières. Bien que l'OMSA soit reconnaissante envers ses partenaires financiers pour leurs contributions fondamentales lui permettant d'étendre ses services à tous ses Membres, cela reste un défi pour l'Organisation de fixer des priorités assignées par l'Assemblée mondiale avec les moyens humains et financiers nécessaires. L'OMSA est également consciente et reconnaissante du soutien continu de ses Membres y compris pour avoir voté une augmentation de 15 % des contributions statutaires de 2022 et 2023.

16. Le fossé croissant entre les contributions statutaires et volontaires est un point commun à de nombreuses organisations internationales, comme le montre le document 91GS/Adm-13 "Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA". Faisant le point sur cette situation, en 2023, l'OMSA a revu et amélioré son dialogue et sa gestion budgétaires pour mieux prendre en compte et utiliser toutes ses sources de revenus

³ Le montant des recettes du Fonds mondial correspond au montant total des subventions reçues en 2023 de la part des partenaires financiers et ne correspond pas au total des recettes enregistré par l'Organisation en 2023 dans les comptes du Fonds mondial (29,22 M€). Le Fonds mondial est un compte spécial de l'Organisation, tenu conformément au principe d'équilibre selon lequel son résultat doit être égal à zéro (ni excédent ni déficit). Les écarts annuels entre les recettes perçues et les dépenses sont comptabilisés dans les comptes de l'OMSA en tant que variation des produits constatés d'avance. Par conséquent, les comptes consolidés de l'Organisation tiennent compte d'un retraitement comptable pour aligner les recettes du Fonds mondial aux dépenses, et ne prennent pas en compte les recettes totales perçues par le Fonds mondial.

en axant les décisions sur des priorités stratégiques visant à améliorer la prestation de services envers ses Membres.

17. Le point VIII «les états financiers consolidés» du présent document 91GS/Fin-01 indique que les recettes consolidées se sont élevées à 49,2 M€. Les dépenses consolidées ont atteint pour leur part 48,2 M€. Le graphique ci-dessous reprend l'évolution de ces dépenses sur les six dernières années et met en évidence le dynamisme croissant retrouvé de l'Organisation (+61 % en comparaison à 2018) et sa capacité d'exécution suite à une baisse d'activité survenue pendant la période Covid-19.



Graphique 1. Evolution des dépenses consolidées (en M€)

18. Cette évolution significative des dépenses est essentiellement liée à l'augmentation des contributions volontaires versées au Fonds mondial et à la capacité de l'Organisation à mettre en œuvre des programmes et des projets, notamment grâce à une augmentation des activités mais aussi des ressources humaines. Elle traduit la confiance et la satisfaction des partenaires financiers en l'Organisation mais cela montre la dépendance à l'égard des contributions volontaires qui sont, par nature, imprévisibles et liées à un objectif particulier. En effet, ces contributions sont limitées dans le temps et la poursuite des investissements de la part des partenaires financiers dépend de la qualité et des résultats produits par l'OMSA, de la volonté et de l'intérêt des partenaires d'investir dans l'Organisation en tenant compte de l'environnement géopolitique et économique plus large.
19. Le tableau suivant présente les dépenses totales de 2023 par entités budgétaires (en regroupant toutes les RR et RSR ensemble), sans retraitement comptable.

Chapitres budgétaires		Budget Général	Fondial mondial	RR/SRR
1.	Gestion de l'information	4 216 514	2 558 248	91 594
2.	Elaboration et application de normes	2 278 984	1 153 413	-
3.	Renforcement des capacités	18 150	3 480 205	1 182 930
4.	Initiatives globales	651 745	10 667 850	6 943 692
5.	Collaboration internationale	1 130	326 031	55 877
6.	Gouvernance institutionnelle	3 205 503	1 024 272	2 490
7.	Administration générale	5 651 325	2 221 124	-
8.	Représentations régionales et sous-régionales	1 787 508	9 035 494	2 678 321
9.	Dotations aux amortissements et provisions	1 562 266	-	-
Total		19 373 123	30 466 636	10 954 904

Tableau 1. Dépenses en 2023

20. L'exercice 2023 est marqué par la mise en place d'une nouvelle structure analytique commune au siège de l'OMSA et aux RR/SRR. Définie à mi-année 2023, elle a permis de nourrir le dialogue budgétaire et de réaliser les prévisions pour les années 2024 et 2025 sur de nouvelles bases. Cette nouveauté a aussi conduit à simplifier et consolider l'ensemble des procédures

financières désormais rassemblées dans un « cadre de politique financière ». Ces deux prérequis ont rendu possible la mise en place puis le démarrage en janvier 2024 d'un nouvel outil « Procure to Pay » de suivi budgétaire et de facilitation des traitements comptables et financiers. Cet outil vise en particulier à obtenir plus rapidement des informations de suivi des activités menées par l'Organisation afin d'améliorer leur gestion. A ce stade de déploiement, l'ensemble des directions du siège ainsi que les deux RR/SRR de la région Asie sont intégrées dans l'outil avec l'objectif que l'ensemble des budgets de l'Organisation soit progressivement consolidé au sein de cet outil unique.

21. L'inflation en 2023 a continué à peser sur les charges de l'OMSA. Ainsi, les rémunérations du personnel du siège ont-elles été réévaluées de 7,11 % en début d'exercice (soit l'inflation constatée par l'INSEE en 2022) après l'absence de tout réajustement en 2022. Pour les RR/RSR, une aide ponctuelle, calculée en tenant compte des taux d'inflation nationaux mais aussi de l'évolution des devises, a été versée sous forme de prime pour compenser partiellement l'augmentation du coût de la vie. Les frais de mission ont aussi été impactés par la hausse des coûts de voyage et d'hébergement, d'autant que l'Organisation a voulu tenir compte des demandes des participants aux différentes réunions et ateliers de favoriser les réunions en présentiel.
22. Concernant la transformation numérique qui répond à l'objectif stratégique numéro 2, outre le projet WAHIS évoqué ci-dessous, trois développements importants ont été initiés en 2023 et sont désormais en voie de finalisation. Il s'agit du travail mené sur le système d'information PVS, d'un outil de navigation en ligne pour consulter plus facilement les normes de l'OMSA et de la modernisation d'un outil visant à recueillir et traiter les informations liées à la reconnaissance du statut officiel.
23. La modernisation de l'outil WAHIS a été lancée en 2016. WAHIS est un outil indispensable aux missions et mandat de l'OMSA et constitue un outil de référence mondial. Au lancement de ce projet en 2016, un budget de 14 M€ avait été estimé nécessaire sur une période de 10 ans comme le montre le tableau ci-dessous :

Dépenses du projet (2017- 2027)	Budget (€)	%
Gestion de projet	2 340 120	16%
Construction et déploiement	2 723 400	19%
Intégration logicielle	2 446 280	17%
Matériel et maintenance	871 500	6%
Gestion du changement	1 930 000	13%
Maintenance et optimisation de WAHIS	2 184 000	15%
Risques et impévus (15% de la somme des coûts ci-dessus)	1 874 295	13%
Total	14 369 595	100%

Tableau 2. Budget initial WAHIS pour la période 2017 -2027

24. Comme indiqué dans le document 89 SG/4 (comptes de 2021), WAHIS, initialement composé de plusieurs étapes, est aujourd'hui considéré comme la version de base, version sur laquelle se rattacheront des modules supplémentaires selon les besoins qui s'exprimeront.
25. L'outil WAHIS a fait l'objet d'un investissement considérable depuis 2017 pour sa modernisation grâce à de généreuses contributions des partenaires financiers. Pour mémoire, toutes les subventions reçues au travers du Fonds mondial pour WAHIS ont été transférées au Budget général et gérées dans les comptes du Budget général. Comme le montre le tableau 3, le montant des subventions reçues et à recevoir pour WAHIS au 31 décembre 2025 devrait s'élever à 16,42 M€ tandis que le coût total de la modernisation de WAHIS depuis le début du projet couvert par les subventions atteindrait 15,50 M€, incluant le coût de l'outil à immobiliser.

Investissement WAHIS	2016-2022	2023	2024	2025	Montant en €
Source de financement jusqu'en 2025					
Fonds reçus et fonds à recevoir des bailleurs	12 139 936	1 219 743	1 719 000	1 344 000	16 422 679
Budget général - réserve pour WAHIS	2 085 000	0	0	0	2 085 000
Regular Budget (pour couvrir les dépenses de maintenance)	0	688 852	577 100	645 000	1 910 952
Total	14 224 936	1 908 595	2 296 100	1 989 000	20 418 631
Dépenses					
Dépenses financées par les bailleurs	9 877 977	2 108 944	1 404 745	à définir	13 391 666
Dépenses financées par le Budget général	0	688 852	577 100	645 000	1 910 952
Investissement (immobilisations) à amortir	1 417 287	0	0	0	1 417 287
Total des dépenses	11 295 265	2 797 796	1 981 845	645 000	16 719 906
Solde disponible					3 698 725

Tableau 3. Suivi des investissements WAHIS

26. Le coût de WAHIS en 2023 comprend les frais de maintenance (personnel et consultant dédié au projet, le coût d'exploitation de WAHIS, les licences, les dépenses de traductions) d'un montant de 689 K€ et les avenants au contrat signé avec le prestataire travaillant sur son développement d'un montant total de 1,93 M€. Grâce aux économies réalisées pendant l'année, les frais de maintenance sont intégralement couverts par le Budget général tandis que les subventions d'investissement des bailleurs ont couverts les travaux de développement. De ce fait, il n'a pas été nécessaire de faire appel au report à nouveau de 2020 du Budget général (585 K€) ainsi qu'au 1,5 M€ de réserve pour WAHIS enregistrée en subventions d'investissement. Ces montants non dépensés sur l'exercice 2023 auront vocation soit à financer les frais de maintenance soit le développement de modules supplémentaires pour WAHIS.
27. En 2023, des efforts ont été apportés pour terminer des modules importants de WAHIS notamment le rapport semestriel, les notifications immédiates et l'optimisation de l'interopérabilité entre WAHIS et ADIS, en signant un nouvel avenant d'un an allant jusqu'au 30 juin 2024, pour un montant de 1,94 M€, avec le prestataire travaillant sur le développement de l'outil. Ce coût est intégralement couvert par les subventions reçues des bailleurs via le Fonds mondial.
28. A la fin du contrat actuel avec le prestataire de service au 30 juin 2024, l'OMSA, en consultation avec les parties prenantes, définira un nouveau cahier de charges visant à compléter ou améliorer les fonctionnalités existantes au moyen de développements supplémentaires. Ce travail conduira à lancer un appel d'offres pour cette prochaine étape. Cependant, pour assurer une bonne continuité du service, le prestataire actuel continuera à assurer la maintenance de WAHIS selon un cahier des charges en cours de définition.
29. L'OMSA prendra en charge sur le Budget général le coût de maintenance de WAHIS, à savoir : les frais de personnel et le consultant dédiés au projet, les frais de licences, de traduction, d'hébergement. Ce montant est estimé à 577 K€ pour 2024 et à 645 K€ pour 2025.
30. Comme prévu par le comité d'audit interne de l'OMSA, un audit financier et technique sur WAHIS a été réalisé en 2023 et ses conclusions sont en cours d'analyse.
31. Les sections suivantes présentent en détail les performances financières des comptes spécifiques de l'OMSA, suivies des états financiers correspondants

1. Le Budget général

32. Le Budget général adhère aux principes de l'équilibre budgétaire ; c'est-à-dire que le Programme de travail prévu au Budget dépend entièrement des recettes perçues par l'Organisation.
33. Des informations détaillées sur la performance financière sont fournies en utilisant six indicateurs clés de performance financière pour le Budget général avec des notes explicatives à l'appui.

1.1 Indicateur 1 : Répartition des Membres par catégories de contributions statutaires

34. Cet indicateur présente le nombre de Membres dans chaque catégorie de contribution statutaire à la clôture de l'exercice.
35. Conformément aux Statuts organiques, les Membres sont libres de choisir la catégorie de leur contribution statutaire annuelle. Le tableau 4 donne un aperçu des six catégories de contributions statutaires, le nombre de Membres payant par catégorie et le montant des contributions statutaires pour 2023.
36. L'Organisation n'appelle que 50 % du montant des contributions dues par les Membres classés pays les moins avancés (PMA) par le Conseil économique et social des Nations Unies, comme détaillé dans le tableau 4.

Catégorie Contribution	Nombre de Membres	Contributions statutaires de 2023	Montant €
1	16	256 538	4 104 608
2	7	205 230	1 436 610
3	12	153 923	1 847 076
4	15	102 615	1 539 225
5	25	51 308	1 282 700
5 LDC	3	25 654	76 962
6	64	30 785	1 970 240
6 LDC	40	15 393	615 700
Total	182		12 873 121

Tableau 4. Répartition des Membres entre les six catégories de contributions statutaires

37. La répartition des Membres par catégorie de contribution est détaillée en annexe A.
38. Comme les années précédentes, en 2023, 72 % des Membres (132/182) ont versé des contributions statutaires pour les catégories 5 et 6. En revanche, seuls 13 % ont versé des contributions statutaires pour les catégories 1 et 2, et 15 % pour les catégories 3 et 4. Cette distribution a une influence significative sur les perspectives financières du Budget général, car elles dépendent du plus petit pourcentage de Membres qui s'acquittent de leurs contributions statutaires.
39. Il est remarquable de noter que la catégorie de contribution statutaire la plus élevée de l'OMSA est 247 fois inférieure à la contribution statutaire la plus élevée pour la FAO (257 K€ contre 63,5 M€), considérant que le rapport entre le budget total de ces organisations est de 1 pour 88.
40. La figure 3 montre la répartition des 183 Membres par catégorie de contribution statutaire en 2023. Saint-Vincent-et-les Grenadines a rejoint l'OMSA en mai 2023 et devient ainsi le 183^{ème} membre de l'OMSA.

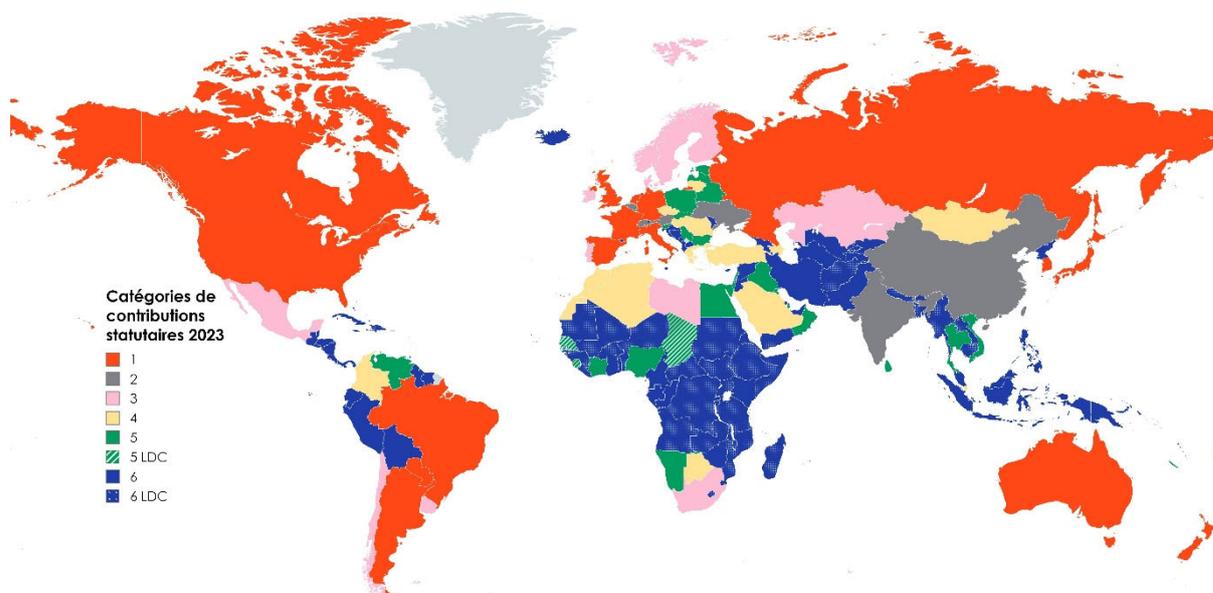
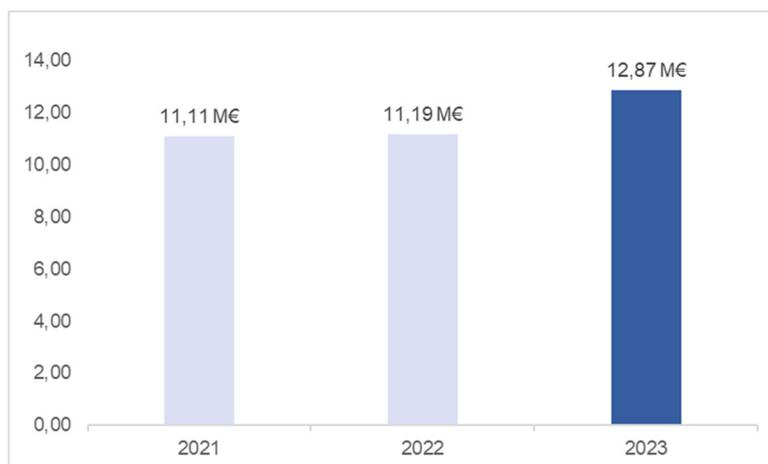


Figure 3. Répartition des Membres par catégorie de contribution statutaire

1.2 Indicateur 2 : Montant théorique des contributions statutaires

41. Cet indicateur présente le montant théorique des contributions statutaires à recevoir pour l'exercice si tous les Membres paient leurs contributions.
42. Les contributions statutaires sont une source fondamentale de financement pour l'Organisation, assurant la stabilité du financement, réduisant la dépendance par rapport aux contributions volontaires et permettant d'aligner les ressources sur les plans et activités stratégiques.
43. Pour l'année 2023, les contributions statutaires calculées s'élevaient à 12,87 M€, soit 66 % du total des recettes du Budget général, une proportion importante qui souligne le rôle essentiel que jouent ces contributions dans l'exécution du programme de travail annuel et de la planification budgétaire. Le recours aux contributions statutaires comme source de revenus de base reflète l'engagement de l'Organisation en faveur d'une planification financière structurée et prévisible, garantie de stabilité et d'allocation stratégique des ressources pour la réalisation des initiatives en cours et futures.
44. L'augmentation de 15 % des contributions statutaires par rapport aux années précédentes correspond au montant voté lors de la Session générale de 2022 pour soutenir le mandat de l'Organisation.

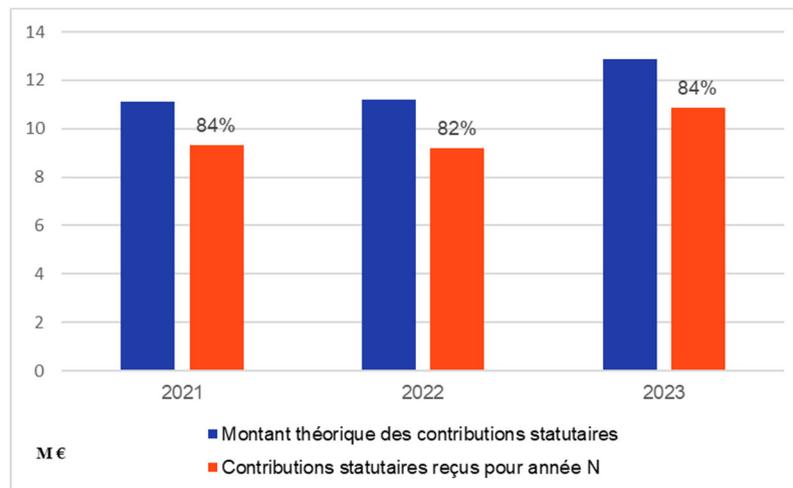


Graphique 2. Montant théorique des contributions statutaires

45. Le montant théorique des contributions statutaires inclut la part des contributions statutaires aux Représentations régionales. Une part de la contribution statutaire de chaque Membre est allouée à la Représentation régionale de sa Commission régionale (si un pays est membre de plusieurs Commissions régionales, la part de sa contribution statutaire est allouée à la Représentation régionale auprès de la Commission régionale dont il fait principalement partie).

1.3 Indicateur 3 : Taux de recouvrement des contributions statutaires

46. Cet indicateur évalue le taux de recouvrement annuel des contributions statutaires reçues des Membres.
47. Le taux de recouvrement des contributions statutaires pour 2023 versées en 2023 s'est légèrement amélioré par rapport aux années précédentes alors que l'Organisation suivait la même procédure.



Graphique 3. Montant théorique des contributions statutaires et montant réel effectivement encaissé au cours des trois derniers exercices

48. Ce taux de recouvrement des contributions statutaires sur dix ans reste stable.

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Recouvrement N	84%	82%	84%	83%	83%	82%	84%	84%	83%	86%
Recouvrement N+1		89%	88%	90%	88%	91%	89%	90%	92%	91%
Recouvrement N+2			91%	92%	92%	93%	94%	94%	94%	93%
Recouvrement N+3				93%	93%	94%	94%	94%	95%	95%
Recouvrement N+4					94%	94%	95%	95%	95%	95%
Recouvrement N+5						94%	95%	95%	95%	96%
Recouvrement N+6							95%	95%	96%	96%
Recouvrement N+7								95%	96%	97%
Recouvrement N+8									97%	96%
Recouvrement N+9										98%
Total	84%	89%	91%	93%	94%	94%	95%	95%	97%	98%

Tableau 5. Taux de recouvrement des contributions statutaires annuel depuis 2014

1.4 Indicateur 4 : Arriérés des contributions statutaires

49. Cet indicateur évalue aussi bien le nombre de Membres que le montant des arriérés de paiement par région et par catégorie. En outre, il évalue le taux de recouvrement des contributions statutaires et des arriérés exprimés en pourcentage des contributions dues pour l'année.
50. En 2023, 40 Membres (un chiffre supérieur aux 36 en 2022) entraînent dans la catégorie des arriérés de 1 à 4 ans. La dette de ce groupe est cependant moins élevée (1,98 M€) de - 324 K€ par rapport à 2022. 31 autres Membres (contre 27 en 2022) ont des arriérés durables (5 à 11

ans). Les montants restant à recevoir de longue date totalisent 5,76 M€ (contre 4,96 M€ en 2022). Au total, 40 % des Membres sont en retard de paiement auprès de l'Organisation (36 % en 2022) avec une dette totale de 7,74 M€, contre 7,26 M€ en 2022 (+ 6,6 %).

	1-4 années d'arriérés		5-11 années d'arriérés	
	# Membres	Montant à payer K€	# Membres	Montant à payer K€
Afrique	14	543	23	4 003
Ameriques	12	766	1	396
Moyen-Orient	3	321	3	610
Asie et la Pacifique	9	253	4	754
Europe	2	93	0	0
Total	40	1 976	31	5 763

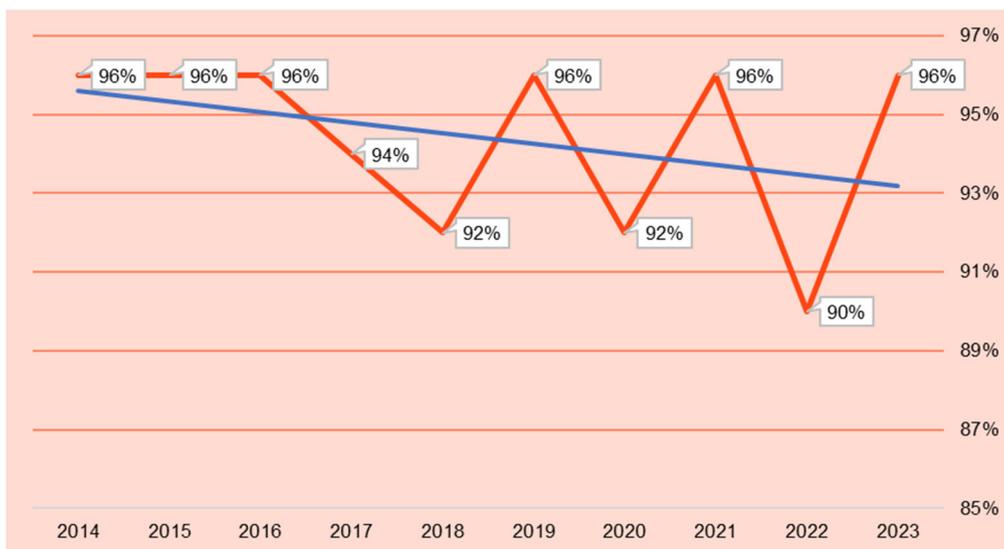
Tableau 6. Arriérés des contributions statutaires par région

51. Le tableau 7 présente une répartition des Membres ayant des arriérés, classés pour les années 2022 et 2023. En 2022, il y a eu le cas remarquable d'un Membre de catégorie 1 avec un arriéré d'un an qui a été régularisé en 2023, ce qui explique la diminution du montant financier global de la catégorie de 1 à 4 ans pour les Membres ayant des arriérés. Par ailleurs, on note une augmentation du nombre de Membres contribuant en catégories 5 et 6 et ayant des retards de paiement entre 1 et 4 ans. L'augmentation du nombre de Membres ayant entre 5 et 11 ans d'arriérés est principalement due au fait que des Membres ayant déjà 4 ans d'arriérés en 2022 n'ont pas encore réglé leurs contributions en souffrance. De plus, les augmentations de contribution votées par l'Assemblée contribuent à l'augmentation des arriérés. Dans l'ensemble, on observe que les Membres confrontés à des difficultés financières, en particulier ceux de la catégorie 6, sont les plus susceptibles d'éprouver des difficultés pour s'acquitter de leurs obligations en matière de contribution. Cette observation peut renforcer l'invitation aux Membres de revoir les mécanismes de financement de l'Organisation, comme recommandé dans le rapport 91GS/Adm-13 (Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA).

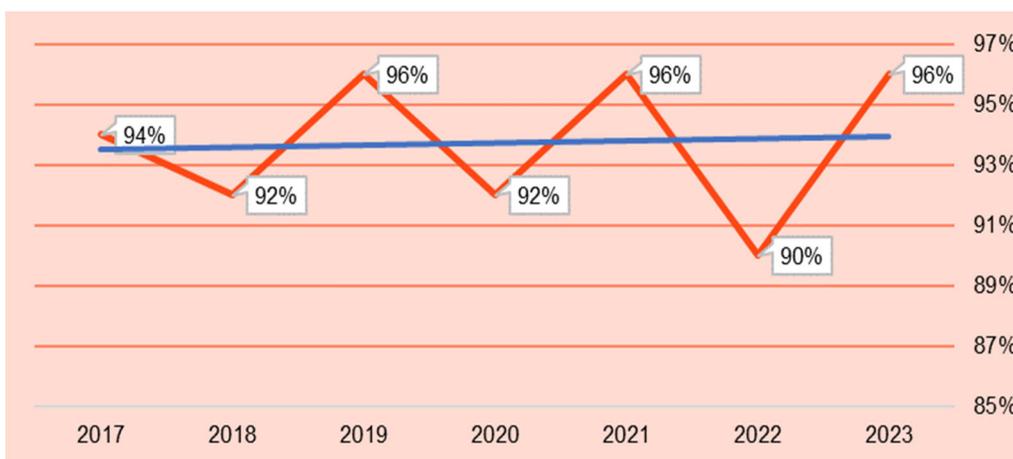
	2022		2023		2022		2023	
	1-4 années d'arriérés		1-4 années d'arriérés		5-11 années d'arriérés		5-11 années d'arriérés	
	# Membres	Montant à payer K€	# Membres	Montant à payer K€	# Membres	Montant à payer K€	# Membres	Montant à payer K€
Catégorie 1	1	443	0	0	0	0	0	0
Catégorie 2	1	25	0	0	0	0	0	0
Catégorie 3	2	252	2	354	1	1 216	1	1 004
Catégorie 4	0	0	2	3	0	0	0	0
Catégorie 5	6	572	5	478	1	345	3	809
Catégorie 5 PMA	1	34	1	60	2	354	2	390
Catégorie 6	14	661	17	816	8	1487	8	1697
Catégorie 6 PMA	11	313	13	265	15	1555	17	1863
Total	36	2 300	40	1 976	27	4 957	31	5 763

Tableau 7. Arriérés des contributions statutaires par catégorie

52. Au 31 décembre 2023, 31 Membres ont plus de 5 années d'arriérés dont 12 ont des problèmes structurels de longue date pour payer leurs contributions statutaires.
53. En 2023, l'Organisation a reçu 1,38 M€ d'arriérés de la part de 20 Membres correspondant à 2022 et aux années précédentes, soit une augmentation par rapport aux 752 K€ collectés en 2022 auprès de 15 Membres. Le montant reçu en 2023 s'explique principalement par le fait qu'un Membre de catégorie 1 a payé 3 années de contributions (700 K€ correspondant à la période 2021-2023). Cela reflète les efforts continus de l'OMSA pour recouvrer les sommes dues. Ce résultat positif pour l'année ne compense cependant pas la tendance globale à la baisse des recouvrements observée au cours de la dernière décennie, principalement dans les Membres de la catégorie 6.
54. Le graphique 4 illustre la trajectoire des taux de recouvrement des contributions statutaires sur dix ans, arriérés compris. Même s'il y a une légère hausse en 2023 par rapport à 2022, la tendance générale sur cette période indique une diminution des taux de recouvrement. Cependant, cette tendance calculée sur les sept dernières années devient positive et encourageante comme le montre le graphique 5.



Graphique 4. Taux de recouvrement sur 10 années des contributions et des arriérés en pourcentage des contributions annuelles



Graphique 5. Taux de recouvrement sur 7 années des contributions et des arriérés en pourcentage des contributions annuelles

1.5 Indicateur 5 : Contributions extraordinaires par année

55. Cet indicateur suit l'évolution des contributions extraordinaires sur les trois derniers exercices.
56. Le Budget général comprend les contributions extraordinaires en plus des contributions statutaires. Les Membres peuvent choisir de verser une contribution extraordinaire, ce qui les exonère de leur contribution annuelle statutaire, car elle est incluse dans leur contribution extraordinaire. Il existe deux catégories de contributions extraordinaires : la Catégorie A, correspondant à un montant minimum de 500 K€, et la Catégorie B, correspondant à un montant minimum de 300 K€. Le nombre de Membres versant des contributions extraordinaires reste limité. L'Organisation encourage ses Membres à verser, lorsque cela est possible, une contribution extraordinaire.
57. En 2023, trois Membres ont versé une contribution extraordinaire de la catégorie A (Taipei chinois, France et Italie) et un Membre une contribution de la catégorie B (Canada). Le montant total des contributions extraordinaires, une fois déduites leurs contributions statutaires respectives pour l'année concernée, s'élève à 0,92 M€.
58. Bien que le nombre de Membres versant une contribution extraordinaire au cours de ces trois années soit resté stable, la composition des contributions a évolué, en passant de quatre contributions de catégorie A à trois contributions de catégorie A et une de catégorie B. Par

conséquent, la valeur totale des contributions extraordinaires a diminué. Cette diminution s'explique également par le caractère statique des montants des contributions, associé à la hausse des valeurs statutaires. La convergence de la catégorie de contribution statutaire la plus élevée (catégorie 1 - 295 K€ en 2024) avec la catégorie B des contributions extraordinaires (300 K€) peut illustrer ceci. Cette tendance souligne la nécessité d'un examen complet des mécanismes de financement de l'Organisation, comme recommandé dans le rapport 91GS/Adm-13 (Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA).

Catégorie	2023		2022		2021	
	# Membres	Montant perçu €	# Membres	Montant perçu €	# Membres	Montant perçu €
A	3	848 620	4	1 349 753	4	1 164 000
B	1	67 096	0	-	0	-

Tableau 8. Évolution du nombre et de la valeur des contributions extraordinaires

1.6 Indicateur 6 : Recettes annuelles

59. Cet indicateur synthétise le total des recettes du Budget général au 31 décembre de l'année.
60. En 2023, les recettes totales de l'Organisation ont atteint 19,53 M€, dépassant légèrement le budget révisé voté de 19,50 M€. Il est toutefois important de noter que ce chiffre inclut un report à nouveau exceptionnel de 2020 (585 K€). Par conséquent, lorsque ce revenu exceptionnel est exclu, le revenu régulier pour 2023 dépasse le budget de 614 K€. Comme détaillé ci-dessous, ce niveau robuste de revenu provient principalement des frais de gestion du Fonds mondial plus élevés que prévu (+ 364 K€) et du paiement des contributions en retard conduisant à une reprise de provisions plus importante (+ 328 K€).

Nature des recettes		Prévisions 2023	Réalisations 2023	Différences	Réalisations 2022
Chapitre 1	Contributions de l'année	12 873 000	12 873 121	121	11 193 904
	Contributions extraordinaires	918 100	915 716	(2 384)	1 349 753
	Frais d'encaissement	-	(349)	(349)	(463)
Sous-total Chapitre 1: Contributions statutaires et extraordinaires		13 791 100	13 788 488	(2 612)	12 543 194
Chapitre 2	Frais d'inscription (Session générale et conférences)	-	47 250	47 250	-
	Ventes de publications	-	7 195	7 195	10 021
	Dossiers d'évaluation de statuts sanitaires	140 000	62 208	(77 792)	71 670
	Frais de gestion du Fonds mondial	1 400 000	1 763 620	363 620	1 104 164
	Contributions internes	845 000	801 080	(43 920)	685 581
Sous-total Chapitre 2: Produits opérationnels		4 651 500	4 847 665	196 165	4 603 038
Chapitre 3	Produits financiers	20 000	112 646	92 646	131 141
	Produits exceptionnels	-	-	-	0
	Reprises sur subventions d'investissement	33 000	33 408	408	33 796
	Reprises sur provisions	417 000	744 799	327 799	630 692
Sous-total Chapitre 3: Produits financiers et exceptionnels		470 000	890 853	420 853	795 629
Report à nouveau 2020		585 000	-	(585 000)	0
Total		19 497 600	19 527 006	29 406	17 941 861

Tableau 9. Recettes du Budget général pour 2023

61. La grande majorité des recettes (71 %) provient des contributions statutaires et extraordinaires.
62. Les chiffres réels du chapitre 2, « Produits opérationnels », ont dépassé les montants budgétisés. Plusieurs facteurs clés peuvent expliquer cet écart. Premièrement, les frais de gestion du Fonds mondial ont été nettement plus élevés que prévu initialement, affichant une augmentation de 364 K€. Cela s'ajoute aux frais d'inscription collectés auprès des participants de la Session générale de 2023. Deuxièmement, les revenus générés par les dossiers d'évaluation de statuts sanitaires n'ont pas répondu aux prévisions initiales, entraînant une perte de 78 K€. Enfin, les « Autres produits opérationnels » n'ont pas non plus répondu aux attentes budgétisées, avec un déficit de 100 K€. La principale raison de ce déficit est le report de l'étude de faisabilité du bâtiment du siège, qui est financée par une contribution volontaire spécifique.
63. L'augmentation observée des recettes au titre du chapitre 3 est essentiellement attribuée à deux principaux facteurs financiers. Premièrement, il y a eu une augmentation significative des

recettes financières, conséquence directe d'un meilleur rendement des placements financiers, ce qui reflète les efforts de l'OMSA pour améliorer sa stratégie des investissements, en privilégiant des contrats à terme sûrs. Deuxièmement, l'augmentation des recettes est aussi le fruit de la réception d'arriérés des contributions statutaires des Membres. Ces régularisations ont contribué de manière significative à l'augmentation globale des recettes de cette section. Comme mentionné au point 36, un Membre a réglé 277 K€ pour couvrir trois années de contributions, de 2013 à 2015.

64. Grâce aux recettes régulières solides, ainsi qu'au respect des niveaux de dépenses budgétisés, comme indiqué ci-dessous, il a été possible de maintenir le report à nouveau de 2020 sans aucun retraitement.

1.7 Indicateur 7 : Dépenses annuelles

65. Cet indicateur fournit en détail le montant total des dépenses du Budget général au 31 décembre.
66. Le Budget général couvre le budget de fonctionnement de l'Organisation, y compris les frais de personnel et certaines activités essentielles.
67. En 2023, les dépenses totales se sont élevées à 19,37 M€, soit 0,64 % de moins que le budget voté.

Chapitres budgétaires	Prévisions 2023	Réalisations 2023	Différences	Réalisations 2022
1. Gestion de l'information	4 302 150	4 216 514	(85 636)	4 187 012
2. Elaboration et application de normes	2 649 400	2 298 692	(350 708)	2 036 680
3. Renforcement des capacités	21 000	18 150	(2 850)	18 693
4. Initiatives globales	811 900	468 594	(343 306)	789 774
5. Collaboration internationale	-	1 130	1 130	359
6. Gouvernance institutionnelle	3 396 680	3 257 542	(139 138)	2 281 092
7. Administration générale	5 655 790	5 762 729	106 939	5 520 984
8. Représentations régionales et sous-régionales	1 608 800	1 787 508	178 708	1 506 295
9. Dotations aux amortissements et provisions	1 051 880	1 562 266	510 386	1 495 619
Total	19 497 600	19 373 123	(124 477)	17 836 508

Tableau 10. Dépenses du budget général pour 2023

68. L'exécution du Budget général en 2023 a été influencée par plusieurs facteurs clés répartis dans différents chapitres :
- Chapitre 1. Gestion de l'information (- 86 K€) : Les dépenses prévues pour les initiatives de gouvernance des données ont été reportées à 2024. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la période de transition et de l'évaluation à venir par la Cheffe du Service de la transformation numérique et des systèmes d'information.
 - Chapitre 2. Elaboration et application de normes : Les dépenses réelles ont été inférieures aux prévisions, en raison d'une gestion prudente des coûts de traduction, d'une réduction des dépenses liées aux réunions et des retards pour recruter du personnel afin de remplacer des employés ayant quitté l'Organisation.
 - Chapitre 3. Renforcement des capacités : Les coûts réels reflétaient fidèlement les chiffres prévus, ce qui traduit la précision des prévisions ainsi qu'une gestion efficace des coûts dans ce chapitre.
 - Chapitre 4. Initiatives globales : Les dépenses réelles sont inférieures aux prévisions pour ce chapitre, car certaines activités ont été couvertes par le Fonds mondial et d'autres ont été moins coûteuses que prévu.
 - Chapitre 5. Collaboration internationale : Ce chapitre a vu des coûts supplémentaires en raison des missions de personnel qui n'étaient pas prévues initialement dans le cadre de l'exercice.

- Chapitre 6. Gouvernance institutionnelle : Les dépenses réelles ont été inférieures aux prévisions. Cela s'explique en partie par le fait que tous les participants aux conférences régionales n'ont pas réclamé leur remboursement, et par un poste vacant (assistant du Directeur général adjoint) qui n'a pas été pourvu pour l'année 2023.
 - Chapitre 7. Administration générale (+ 107 K€) : L'augmentation de ce poste est due principalement à des frais de fin de contrat inattendus.
 - Chapitre 8. Représentations régionales et sous-régionales : L'augmentation significative des dépenses est en grande partie due aux efforts du Budget général pour assurer un soutien financier aux Représentations régionales et sous-régionales dans le contexte d'une situation financière fragile, principalement en Afrique.
 - Chapitre 9. Dotations aux amortissements (+ 510 K€) : L'augmentation des coûts est liée aux provisions pour risques financiers concernant les arriérés des Membres.
69. Le contexte budgétaire en 2023 a été marqué par une gestion des coûts et une gestion financière efficaces. L'une des principales réalisations de cette période réside dans les efforts déployés pour aligner étroitement les dépenses réelles sur les projections budgétaires, démontrant l'engagement de l'Organisation en faveur d'une planification financière et d'un contrôle rigoureux précis.
70. Il convient de signaler que les produits de l'année ont généré pour l'Organisation un résultat positif qui a permis de ne pas utiliser le report à nouveau de 2020, tel qu'envisagé dans les prévisions pour 2023. L'Organisation est reconnaissante pour le soutien et l'engagement de ses Membres à soutenir l'augmentation des contributions statutaires au cours des deux dernières années, ce qui a rendu possible ce résultat financier positif pour 2023.
71. Dans ce contexte, l'OMSA ne demandera pas d'augmentation des contributions statutaires pour 2025, comme détaillé dans le rapport *91GS/Fin-05* « Programme de travail prévu au Budget, Prévisions de recettes et Barème des contributions correspondant pour 2025 ».
72. **Avec un solde positif de 154 K€ en fin d'exercice, l'Organisation propose d'allouer 150 K€ au Fonds de réserve.**

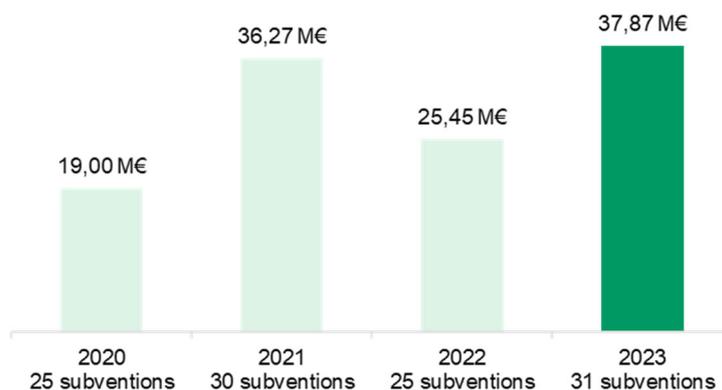
2. Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux (Fonds mondial)

73. Le Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux (Fonds mondial) reçoit les contributions volontaires des partenaires financiers qui soutiennent la mise en œuvre du mandat de l'OMSA, ses Plans stratégiques et ses activités associées. Parmi les investisseurs du Fonds mondial on trouve un large éventail d'entités publiques nationales (ministères de l'Agriculture, des Affaires étrangères, agences de développement, etc.), des organisations internationales, des organisations philanthropiques, des organisations non gouvernementales et des associations industrielles.
74. Les efforts de mobilisation des ressources de l'OMSA visent à diversifier la typologie des investisseurs du Fonds et à élargir la base de sources de financement reçus afin de garantir des ressources financières suffisantes pour répondre aux demandes de l'Assemblée mondiale de mettre en œuvre des résolutions ou des stratégies ainsi que permettre le renforcement des capacités et créer des partenariats et des réseaux pour les Membres. Dans le cadre du dialogue budgétaire engagé en concertation avec le Conseil et les Membres, les discussions avec les membres du Comité consultatif du Fonds mondial cherchent à encourager les partenaires financiers à permettre une plus grande flexibilité et une plus grande prévisibilité des fonds conformément aux ambitions de l'Organisation.
75. En 2023, le Fonds mondial a fait preuve d'une solide performance financière, franchissant des étapes symboliques, telles que la valeur la plus élevée des subventions signées et la subvention la plus élevée jamais signée. Nous avons maintenu notre engagement proactif avec les partenaires financiers tout au long de l'année, favorisant les relations, identifiant de

nouvelles perspectives d'investissement et veillant à remédier aux retards dans la mise en œuvre des subventions. Les six indicateurs financiers clés, avec leurs notes explicatives détaillées, offrent un aperçu complet de la performance financière remarquable du Fonds mondial en 2023.

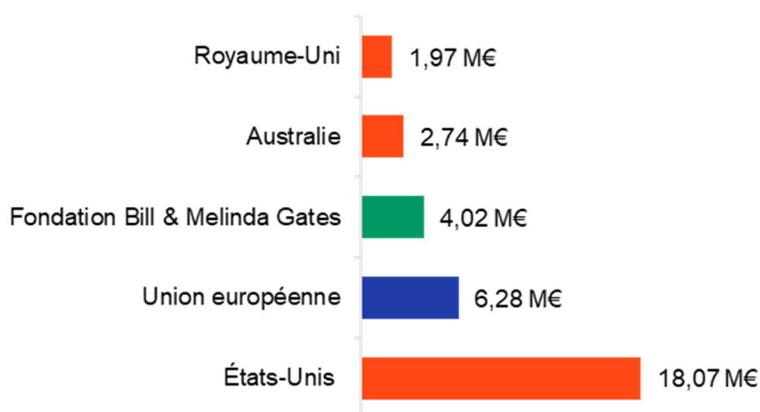
2.1 Indicateur 1 : Subventions signées par an

76. Cet indicateur fournit le nombre et la valeur à la clôture de l'exercice des subventions signées au travers du Fonds mondial.
77. En 2023, 31 subventions ont été signées avec 23 partenaires financiers différents pour un montant total de 37,87 M€. Cette somme représente un record pour le Fonds mondial, portant la moyenne sur trois ans à 33,20 M€, et est nettement supérieure (+ 8,68 M€) à la moyenne des subventions signées (24,52 M€) en 2019-2021. Elle tient compte des contributions diverses.



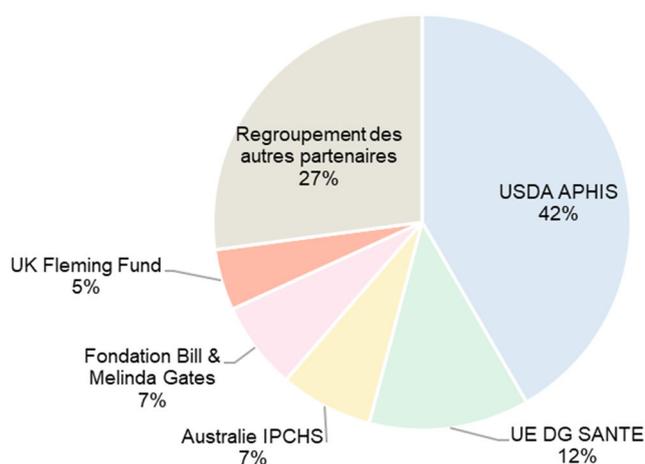
Graphique 6. Subventions signées par an

78. De nouvelles subventions sont signées chaque année, fruit de nos efforts continus de mobilisation de ressources, grâce au soutien de notre généreux groupe de partenaires financiers, ce qui reflète leur satisfaction. Surtout, car les investissements ponctuels sont rares. En 2023, l'OMSA a interrogé ses partenaires financiers avec un taux de réponse de 78 %. Les participants représentaient des organisations apportant 83 % des investissements reçus par l'intermédiaire du Fonds mondial. L'enquête portait sur les domaines d'investissement prioritaires des partenaires financiers et sur leur motivation à investir dans l'OMSA. Dans la deuxième section, les participants ont répondu être d'accord, voire très en accord, avec les déclarations proposées, affirmant leur satisfaction globale en ce qui concerne la performance de l'OMSA. Ils ont reconnu que l'OMSA est un porteur de projet compétent, avec lequel il est facile de communiquer sur le plan administratif, transparent dans l'utilisation des fonds, possédant une solide expertise technique et offrant des services uniques et inégalés par d'autres organisations.
79. Le Centre de recherches pour le développement international du Canada a accordé sa première subvention à l'OMSA en 2023.
80. Les cinq principaux contributeurs au Fonds mondial en 2023 (par pays ou par organisation) sont des investisseurs de longue date, composés principalement de Membres. Ce regroupement démontre que l'OMSA perçoit des investissements de diverses agences au sein d'un pays ou d'une organisation. Ainsi, les contributions des États-Unis d'Amérique (USA) proviennent de quatre agences différentes (USDA, USAID, DTRA et CDC), tandis que les subventions de l'Union européenne sont signées avec DG INTPA et DG SANTE. Les contributions du Royaume-Uni proviennent du Fleming Fund et du FCDO ; enfin la contribution de la Fondation Bill & Melinda Gates comprend un financement provenant du UK FCDO.



Graphique 7. Les cinq principaux contributeurs ayant signé des subventions en 2023 classés par agence ou par pays

81. Les cinq principaux contributeurs en 2023 par rapport aux autres contributeurs. La contribution de l'USDA APHIS représente l'investissement le plus important du Fonds mondial (15,78 M€). Il s'agit d'une contribution essentielle pour la réalisation de l'objectif stratégique 2, car elle financera des projets numériques clés, l'intégration des données et la gouvernance de la gestion des données.

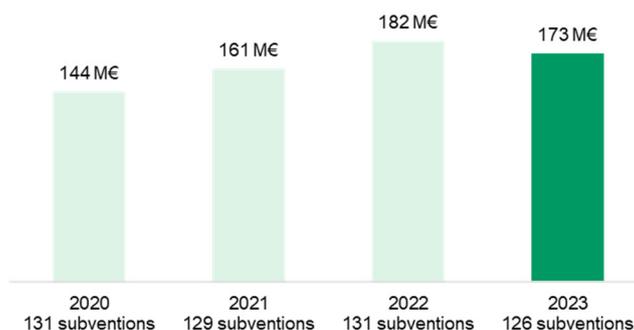


Graphique 8. Les cinq principaux contributeurs en 2023 par rapport aux autres contributeurs

82. L'élargissement du partenariat financier de l'OMSA est essentiel et nécessitera l'engagement de nouveaux partenaires au niveau national. L'OMSA souhaiterait collaborer avec les Délégués afin d'explorer des opportunités de financement, diversifier nos partenaires financiers et garantir la réalisation d'activités équitables dans toutes les régions de l'OMSA. L'Organisation déploie donc une stratégie de mobilisation de ressources pour le Moyen-Orient dans le but de cibler des investisseurs et de garantir des investissements dans la région. Elle déploiera des efforts similaires en Amérique du Sud, puisqu'aucune subvention n'a été signée avec une entité régionale ou un Membre (Colombie) depuis 2019.

2.2 Indicateur 2 : Subventions en cours

83. Cet indicateur fournit le nombre et la valeur à la clôture de l'exercice des subventions signées au travers du Fonds mondial.

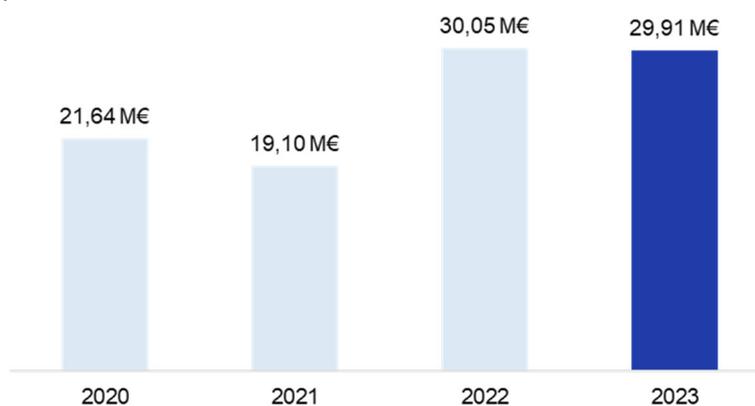


Graphique 9. Subventions en cours

84. L'Organisation a besoin d'un financement suffisant et pluriannuel, en plus des contributions statutaires et extraordinaires au Budget général, pour maintenir son personnel essentiel et mettre en œuvre ses programmes. Le nombre équilibré de subventions en cours par an reçues au travers du Fonds mondial offre à l'Organisation un cadre de financement relativement stable. En 2010, le nombre de subventions signées au travers du Fonds mondial en cours à la clôture de l'exercice s'élevait à 24. Au cours des dix dernières années, l'Organisation a augmenté ses efforts de mobilisation de ressources tout en établissant une relation de confiance avec ses partenaires financiers et a continué de sécuriser de nouveaux investissements après l'octroi d'une subvention initiale.
85. Le nombre de subventions actives (126) au 31 décembre 2023 (voir graphique 9) montre une réduction positive des subventions actives, ce que signifie une forte reprise des prestations suite aux retards accumulés à cause de la pandémie de COVID-19. Compte tenu du fait que 31 subventions ont été signées en 2023 et que 126 subventions restent actives, l'OMSA a pu clôturer 36 subventions l'année dernière. Ces clôtures sont essentielles pour confirmer et maintenir la réputation de l'OMSA en tant que partenaire efficace, notamment en garantissant que les mesures nécessaires sont en place pour mettre en œuvre un portefeuille de subventions en temps voulu.

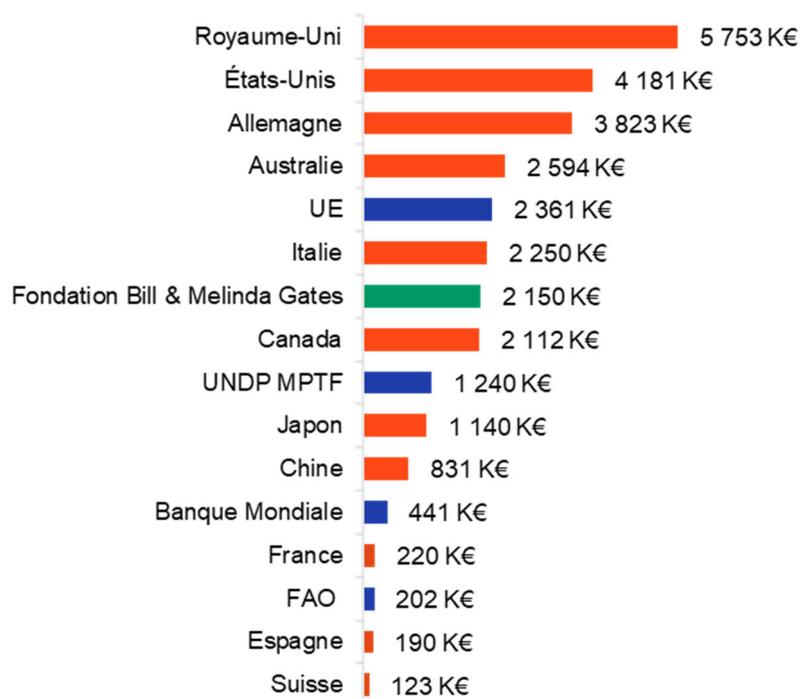
2.3 Indicateur 3 : Recettes perçues par an

86. Cet indicateur fournit le revenu total reçu au travers du Fonds mondial à la clôture de l'exercice et n'inclut pas les contributions diverses.



Graphique 10. Recettes perçues par an

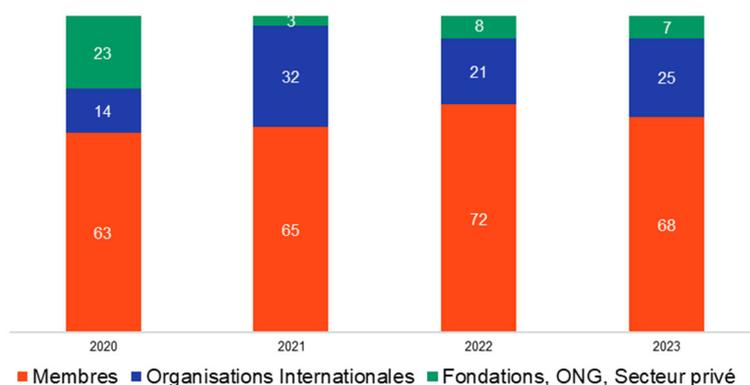
87. La plupart des subventions signées au travers du Fonds mondial sont pluriannuelles, avec des tranches de paiement réparties sur toute la durée de vie des subventions. Par conséquent, les recettes annuelles fournissent une interprétation restrictive de la performance financière du Fonds. Les recettes reçues en 2023 correspondent à la deuxième meilleure année pour le Fonds mondial (29,91 M€) depuis sa création. Les 29,91 M€ ont été perçus sous la forme des tranches de paiement de 36 partenaires financiers différents. Le graphique ci-dessous représente les sources des recettes classées par pays ou par agence au-dessus de 100 K€.



Graphique 11. Sources des recettes supérieures à 100 K€

2.4 Indicateur 4 : Typologie des partenaires financiers

88. À l'instar du Budget général, dans lequel les contributions statutaires et extraordinaires versées par les Membres constituent la principale source de revenus, les agences gouvernementales du secteur public restent le principal contributeur au Fonds mondial. Le pourcentage d'investissements élevé des Membres confirme leur confiance dans l'OMSA et sa capacité à fournir des résultats sur la base de ses programmes, comme en témoignent l'augmentation du nombre de subventions et l'alignement des investissements sur le mandat et les Plans stratégiques de l'Organisation. Certains partenariats financiers avec des gouvernements vont au-delà des points de contact traditionnels de l'Organisation (ministères/départements/agences où sont basés les Délégués) et peuvent inclure des relations de financement directes avec jusqu'à cinq autres agences nationales publiques. Les subventions signées ou les contributions reçues par d'autres agences gouvernementales du secteur public sont incluses dans la catégorie Membres.
89. Au cours de l'année 2023, les Membres ont été le principal contributeur avec 63 % des subventions signées, contre 25 % pour les Organisations Internationales et 7 % pour les Fondations, ONG et associations du secteur privé.
90. Dans le cadre de sa stratégie de mobilisation de ressources, l'OMSA continue de diversifier son réseau des partenaires financiers et d'explorer des mécanismes de financement alternatifs. Parallèlement à son compromis envers le Fonds fiduciaire multi-partenaires pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens, l'OMSA participe également au Fonds fiduciaire multi-partenaires Nature for Health et s'engage avec la Banque mondiale et la Quadripartite pour aider les Membres à bénéficier du Fonds d'intermédiation financière (FIF) pour la prévention, la préparation et la réponse aux pandémies (PPR). Les investissements versés via l'Union européenne, le Bureau du Fonds fiduciaire multi-partenaires du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ou la Banque mondiale entrent dans la catégorie des organisations internationales, qui comprend également des contributeurs de longue date comme l'Union européenne.
91. Si les contributions volontaires des fondations, des ONG et des associations du secteur privé sont limitées actuellement, elles représentent un intérêt stratégique pour l'avenir.



Graphique 12. Typologie des partenaires financiers

2.5 Indicateur 5 : Montants restant à recevoir

92. Cet indicateur fournit la valeur totale des montants restant à recevoir à la clôture de l'exercice sur la base des subventions signées dans le cadre du Fonds mondial.
93. En raison de la nature dynamique du Fonds mondial, soutenu par de multiples bailleurs et fonctionnant sur une base pluriannuelle, les sommes dues fluctuent en fonction des nouvelles subventions signées, des tranches de financement reçues et des subventions clôturées. Conformément aux principes de la comptabilité d'engagement, l'OMSA enregistre le montant total des sommes dues au Fonds mondial au titre des subventions signées afin de soutenir la planification et la budgétisation, y compris la gestion des salaires. Cet indicateur fournit une première projection des recettes anticipées au Fonds mondial pour les années à venir, sur la base des subventions actives finalisées à la fin de l'année. Les documents 91GS/Fin-04 et 91GS/Fin-05 donnent un aperçu détaillé des activités et des programmes financés par le Fonds mondial.



Graphique 13. Montants restant à recevoir

94. Au 31 décembre 2023, le montant restant à recevoir sur le Fonds mondial s'élève à 55 966 210 €. Ce montant de fin d'année est le montant le plus élevé dans l'histoire du Fonds mondial, témoignant du succès des efforts de mobilisation de ressources entrepris au cours des trois dernières années.

2.6 Indicateur 6 : Charges

95. Cet indicateur fournit les dépenses totales du Fonds mondial à la clôture de l'exercice.



Graphique 14. Dépenses

96. En 2023, le Fonds mondial a connu une augmentation notable de ses dépenses, atteignant un niveau sans précédent de 30 466 636 €, soit une augmentation de 25 % par rapport aux dépenses record de l'année précédente. L'augmentation des dépenses sert d'indicateur pivot, reflétant un retour robuste dans la mise en œuvre des activités après la réduction temporaire induite par les restrictions de voyage liées au COVID-19. En outre, cette augmentation des dépenses met également en évidence l'importance et la dépendance des investissements accrus dans le Fonds mondial, car ils ont permis à l'OMSA d'élargir ses services, d'élargir sa portée géographique et d'augmenter le nombre de ses agents.
97. En effet, le Fonds mondial constitue une source de financement essentielle pour la masse salariale de l'Organisation, tant pour le personnel du siège que pour celui des Représentations régionales et sous-régionales. En 2023, 20 % des dépenses du Fonds mondial ont été consacrées aux dépenses de personnel. En outre, le Fonds mondial a contribué à hauteur de 1,8 M€ au Budget général sous la forme de frais administratifs, ce qui constitue un autre record et correspond à un soutien essentiel à l'Organisation.

3. Représentations régionales et sous-régionales

98. L'objectif des 13 Représentations régionales (RR) et sous-régionales (RSR), réparties sur les régions d'Afrique, des Amériques, d'Asie et du Pacifique, d'Europe et du Moyen-Orient, est de fournir aux Membres de l'OMSA des services adaptés au plan régional conformément au mandat de l'Organisation.
99. Le fonctionnement des RR et RSR est assuré grâce au soutien financier des pays hôtes (mise à disposition de locaux et/ou contribution financière forfaitaire), aux contrats de projets financés par les partenaires financiers et à la mise à disposition d'experts par leurs administrations d'origine.

3.1 Indicateur 1 : Source des recettes

100. Cet indicateur fournit la source des recettes consolidées des 13 RR/RSR à la clôture de l'exercice.
101. En 2023, le montant total des recettes s'élève à 11,79 M€ et se répartit ainsi :

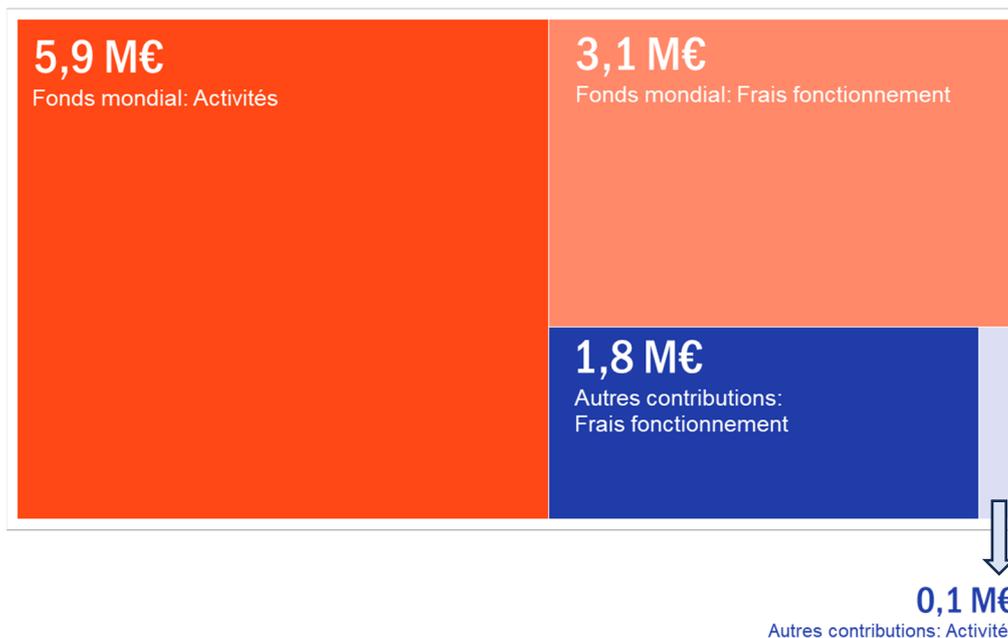


Graphique 15. Source des recettes

102. En 2023, 77 % des recettes des RR/RSR provenait du Fonds mondial, confirmant ainsi la dépendance des RR/RSR vis-à-vis des contributions volontaires gérées au travers du Fonds mondial
103. Cette situation constitue une vulnérabilité pour l'Organisation. Par ailleurs, et étant donné que les contributions volontaires sont, par nature, imprévisibles et associées à un but particulier, les priorités des partenaires financiers orientent les subventions reçues par l'intermédiaire du Fonds mondial et déterminent aussi bien quelles RR/RSR bénéficieront de ces contributions volontaires que les types d'activités financées.
104. Cette vulnérabilité crée une pression financière croissante sur certaines RR/RSR et ne permet pas une visibilité financière sur le long terme pour les bureaux régionaux. En 2023, la situation restait fragile pour les trois Représentations de l'OMSA établies à Bamako, Gaborone et Nairobi ; la Représentation Régionale du Moyen-Orient et la Représentation sous-régionale de Bangkok ayant aussi un budget contraint. Une contribution du Budget général en 2023 a permis de limiter leurs difficultés de financement.

3.2 Indicateur 2 : Répartition des dépenses par source des recettes

105. Cet indicateur présente l'ensemble des dépenses des RR/RSR par source de financement. Le total des dépenses de 2023 s'élève à 10,95 M€ (versus 7,5 M€ en 2022).
106. En 2023, le Fonds mondial couvre 82 % des dépenses des RR et RSR. La quasi-totalité des activités sont couvertes par le Fonds mondial (98 %). Ce pourcentage montre une croissance des activités dans les régions dépendant totalement des fonds du Fonds mondial. Et 63 % des frais de fonctionnement (salaires inclus) sont couverts par le Fonds mondial. Cependant, il faut noter que le montant versé par le Fonds mondial n'est pas linéaire parmi les RR et RSR, car cela dépend principalement des contrats des bailleurs qui peuvent avoir un fléchage vers une RR ou RSR spécifique.



Graphique 16. Répartition des dépenses par source des recettes

107. Le rôle des RR-RSR est essentiel pour l'Organisation en renforçant les relations avec les Membres, en répondant aux spécificités régionales et en mettant en œuvre les programmes régionaux (par ex. : initiatives globales pour les maladies ou problématiques animales prioritaires, le renforcement des capacités et l'amélioration des systèmes). C'est pour cette raison que l'Organisation continuera à explorer des sources de recettes plus pérennes, notamment auprès des partenaires financiers ou des Membres, pour s'assurer une continuité des services rendus au niveau régional.

III. Situation financière consolidée

1. L'actif

108. Les éléments clés des actifs comprennent :
- Les placements : la situation concernant le rendement des placements sans risques continue d'être peu favorable compte tenu des faibles taux d'intérêt. Par conséquent, les placements n'ont pas généré un montant élevé d'intérêts. Les placements ont été effectués sur des produits à court terme ou sur des livrets, afin que les fonds restent disponibles (capital et intérêts garantis), exceptés pour le Fonds de réserve et la Caisse autonome d'allocation vieillesse pour lesquels des placements plus longs sont réalisés (comptes présentés séparément).
 - Les contributions restant à recevoir, dont 55,3 M€ des partenaires financiers du Fonds mondial et 7,5 M€ de contributions statutaires des Membres.
 - Les immobilisations corporelles comprennent principalement le coût de l'immeuble du 14 rue de Prony.

2. Le passif

109. Les principaux postes constituant le passif sont :
- Les produits constatés d'avance dont 88,6 M€ de produits constatés d'avance provenant des subventions signées avec les partenaires financiers du Fonds mondial.
 - Les contributions reçues d'avance : en 2023, les contributions reçues pour l'année 2024 et les suivantes s'élèvent à 4 M€. Ces contributions seront comptabilisées en produits en 2024.

En 2023, aucune contribution financière n'a été perçue pour l'immeuble du 14 rue de Prony⁴.

IV. La reconstitution du fonds de réserve

110. En réponse aux recommandations antérieures du Vérificateur externe, le Fonds de réserve a été intégré au Budget général à compter du 1^{er} janvier 2016, avec pour objectif d'atteindre le niveau minimum de 35 % du total des chapitres 1 à 5 antérieurs des dépenses du Budget général devenant les chapitres 1 à 8 de la présente structure budgétaire⁵.
111. Au 31 décembre 2023, l'actif net du Fonds de réserve représente 2,96 M€ et correspond à 2,26 mois de fonctionnement hors dépenses relatives au projet WAHIS (contre 2,41 mois en 2022). Étant donné que la base (total des Chapitres 1 à 8 du Budget général) a augmenté en 2023, le nombre de mois a mécaniquement diminué.
112. Compte tenu d'un solde positif enregistré pour le Budget général en 2023, une somme de 150 K€ sera affectée au Fonds de réserve en 2024.

V. Caisse autonome d'allocation vieillesse

113. Au 31 décembre 2023, la Caisse autonome d'allocation vieillesse présente un résultat positif de 1,8 M€. L'actif net total de la Caisse autonome d'allocation vieillesse s'élève à 18,5 M€.

VI. La caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales, sous-régionales

114. La création de la Caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales, sous-régionales a été approuvée par l'Assemblée mondiale des Délégués lors de la 83^{ème} Session générale pour une entrée en vigueur le 1^{er} juin 2015. La Caisse est gérée par le Siège et l'adhésion à cette Caisse commune d'allocation vieillesse a lieu sur une base volontaire selon des critères précis.
115. Au 31 décembre 2023, 30 membres du personnel des Représentations régionales et sous-régionales ont adhéré à cette caisse. La Caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales, sous-régionales de l'OMSA et les Bureaux de l'OMSA présente un résultat positif de 318 K€. L'actif net de cette Caisse commune d'allocation vieillesse s'élève à 1,4 M€. L'étude actuarielle, mentionnée ci-dessous, portera également sur cette Caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales et sous-régionales même s'il n'y a pas de problème de durabilité sur cette caisse.
116. Suite aux recommandations du Vérificateur externe, une étude actuarielle réalisée en 2023 a évalué la Caisse autonome d'allocation vieillesse du personnel ainsi que la Caisse commune (pour les RR-RSR) à l'aide de trois indicateurs standards de caisse de retraite.

⁴ La France verse une contribution de la catégorie extraordinaire A qui aide à rembourser les mensualités d'emprunt lié à l'acquisition de l'immeuble du 14 rue de Prony.

⁵ Les différents chapitres pris en compte dans l'assiette de calcul du niveau prudentiel du Fonds de réserve étaient : Chapitre 1 : Achats, Chapitre 2 : Services extérieurs, Chapitre 3 : Impôts, Chapitre 4 : Charges de personnel, Chapitre 5 : Autres charges de gestion
Les chapitres actuels sont : 1. Gestion de l'information, 2. Elaboration et application de normes, 3. Renforcement des capacités, 4. Initiatives globales, 5. Collaboration internationale, 6. Gouvernance institutionnelle, 7. Administration générale, 8. Représentations régionales et sous-régionales.

- Solvabilité : L'analyse a révélé que le schéma actuel pourrait éprouver des difficultés à respecter ses engagements à long terme. Il devrait être solvable pendant environ 55 ans, avec une variation possible de plus ou moins 10 ans selon les différents scénarios.
- Équité : le schéma actuel ne respecte pas le principe d'équité entre les adhérents :
 - i. Influence du salaire : Les prestations augmentent avec les salaires plus élevés, mais pas de manière strictement linéaire, ce qui indique que les droits ne sont pas précisément proportionnels aux cotisations.
 - ii. Influence de l'ancienneté : De même, une ancienneté plus élevée entraîne des prestations plus élevées, mais il ne s'agit pas d'une corrélation linéaire, car les droits ne sont pas directement proportionnels à l'ancienneté.
 - iii. Lieu de carrière : Le système est particulièrement désavantageux pour les employés de l'OMSA qui ont une carrière complète couverte par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) de la Sécurité sociale française, et a contrario il est très avantageux pour les agents étrangers ou français relevant d'autres régimes obligatoires français.
- Efficacité : L'efficacité du régime de retraite varie considérablement selon les adhérents, en fonction de leur parcours professionnel, de l'ancienneté, des niveaux de rémunération.

117. En 2024, des études approfondies supplémentaires seront lancées pour explorer des stratégies possibles pour atténuer ces risques. Les résultats serviront de base aux propositions de révision des deux régimes de retraite actuels, la Caisse autonome d'allocation vieillesse et la Caisse commune d'allocation vieillesse, qui seront ensuite présentées à l'Assemblée pour examen et approbation.

VII. Annexe A : Liste des Membres par catégorie de contributions statutaires

Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5	Catégorie 6	Catégorie 6 - PMA
Allemagne	Autriche	Afrique Du Sud	Algérie	Belarus	Albanie	Afghanistan
Argentine	Belgique	Chili	Arabie Saoudite	Bulgarie	Andorre	Angola
Australie	Chine	Danemark	Azerbaïdjan	Cote D'Ivoire	Arménie	Bangladesh
Brésil	Inde	Finlande	Botswana	Égypte	Bahamas	Bénin
Canada	Suisse	Irlande	Colombie	Estonie	Bahreïn	Bhoutan
Corée (Rép. De)	Taipei Chinois	Kazakhstan	Grèce	Irak	Barbade	Burkina Faso
Espagne	Ukraine	Libye	Hongrie	Israël	Belize	Burundi
États-Unis D'Amér.		Mexique	Lituanie	Koweït	Bolivie	Cambodge
France		Norvège	Maroc	Lettonie	Bosnie-Herzégovine	Centrafricaine (Rép.)
Italie		Portugal	Mongolie	Liban	Brunei	Comores
Japon		Suède	Roumanie	Luxembourg	Cabo Verde (Rép. De)	Congo (Rép. Dém. Du)
Nouvelle-Zélande		Uruguay	Singapour	Maurice	Cameroun	Djibouti (Rép.)
Paraguay			Tchèque (Rép.)	Nambie	Chypre	Érythrée
Pays-Bas			Tunisie	Nigeria	Congo	Éthiopie
Royaume-Uni			Türkiye (Rép de)	Nouvelle-Calédonie	Corée (Rép. Dém. Pop. De)	Gambie
Russie				Oman	Costa Rica	Guinée
				Pologne	Croatie	Guinée Bissau
				Qatar	Cuba	Haiti
				Serbie (Etat De)	Curacao	Laos
				Slovaque (Rép.)	Dominicaine (Rép.)	Lesotho
				Slovénie	El Salvador	Libéria
				Sri Lanka	Émirats Arabes Unis	Madagascar
				Thaïlande	Équateur	Malawi
				Venezuela	Eswatini (Royaume)	Mali
				Vietnam	Fidji	Mauritanie
					Gabon	Mozambique
				Catégorie 5 - PMA	Georgie	Myanmar
				Sénégal	Ghana	Népal
				Sierra Leone	Guatemala	Niger
				Tchad	Guinée Equatoriale	Ouganda
					Guyana	Rwanda
					Honduras	Sao-Tomé-Et-Principe
					Indonésie	Somalie
					Iran	Soudan
					Islande	Soudan Du Sud
					Jamaïque	Tanzanie
					Jordanie	Timor-Leste
					Kenya	Togo
					Kirghizistan	Yémen
					Liechtenstein	Zambie
					Macédoine Du Nord (Rép.)	
					Malaysia	
					Maldives	
					Malte	
					Micronésie	
					Moldavie	
					Montenegro	
					Nicaragua	
					Ouzbékistan	
					Pakistan	
					Panama	
					Papouasie Nlle Guinee	
					Pérou	
					Philippines	
					Grenadines	
					Sainte Lucie	
					San Marino	
					Seychelles	
					Surinam	
					Syrie	
					Tadjikistan	
					Trinité-E-Tobago	
					Turkménistan	
					Vanuatu	
					Zimbabwe	

VIII. États financiers consolidés

Présentation des états financiers

118. Le rapport financier comprend les états financiers suivants :
- L'état de la situation financière, présentant les actifs, les passifs et la situation nette au 31 décembre 2023 ;
 - L'état de performance financière, présentant les produits et les charges de l'exercice 2023 et le résultat (excédent ou déficit) ;
 - Le tableau des flux de trésorerie ;
 - Le tableau montrant la variation de l'actif net ;
 - Les notes.

Principaux principes comptables

119. La comptabilité de l'OMSA est une comptabilité d'engagement.
120. La comptabilité d'engagement consiste à enregistrer dans la comptabilité de l'OMSA l'ensemble des opérations au fur et à mesure qu'elles se produisent (date de facture ou date des accords de subventions par exemple). Contrairement à la comptabilité de trésorerie, l'enregistrement des opérations ne se fait pas en fonction des mouvements sur les relevés bancaires.
121. L'OMSA enregistre toutes les pièces comptables justifiant une opération économique de l'Organisation au jour d'établissement de ces pièces. L'OMSA comptabilise ensuite les encaissements et les décaissements au jour où ils se produisent.

Le périmètre de consolidation

122. La consolidation présentée dans ce chapitre comprend les comptes suivants:
- Le Budget général;
 - Le Fonds mondial;
 - Les comptes des Représentations régionales et sous-régionales.
123. Les comptes de la caisse autonome d'allocation vieillesse et de la caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales, sous-régionales et des Bureaux de l'OMSA, qui ne sont pas compris dans le périmètre de la consolidation, sont présentés séparément.

État de la situation financière (EUR)

<u>ACTIF</u>	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Actifs courants			
. Caisses	1	51 891	57 293
. Disponibilités	2	10 272 441	27 780 729
. Valeurs de placement	3	48 333 502	29 121 344
. Créances			
dont : (contributions à recevoir)	4	59 472 046	52 557 514
(créances opérationnelles)		-	-
(autres créances)	5	1 550 745	1 983 423
. Charges constatées d'avance	6	522 137	630 667
Total actifs courants		120 202 762	112 130 969
Actifs non courants			
. Immobilisations incorporelles	7	1 069 331	1 198 142
. Immobilisations corporelles	8	6 171 724	6 406 655
. Immobilisations financières	9	43 145	44 061
Total actifs non courants		7 284 200	7 648 858
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>		127 486 962	119 779 827
<u>PASSIF</u>			
Passifs courants			
. Dettes			
dont : (créiteurs divers)	10	103 526 290	95 228 634
(dettes opérationnelles)		-	-
(avances sur contributions)	11	4 886 181	4 190 190
. Provisions pour risques et charges	12	-	200 000
Total passifs courants		108 412 471	99 618 824
Passifs non courants			
. Emprunt	13	3 440 953	3 922 087
. Autres dettes financières		-	-
. Subventions d'investissements	14	2 208 244	3 841 693
Total passifs non courants		5 649 197	7 763 780
<u>TOTAL DU PASSIF</u>		114 061 669	107 382 604
Actif net		13 425 294	12 397 223
<u>ACTIF NET</u>			
Report à nouveau (soldes cumulés)		12 500 030	11 580 410
Solde de la période		925 264	816 813
<u>TOTAL ACTIF NET</u>		13 425 294	12 397 223

État de la situation financière (EUR)

	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
<u>Produits opérationnels</u>			
Contributions statutaires	15	12 872 772	11 193 441
Contributions internes	16	801 080	685 581
Contributions volontaires	17	33 151 523	27 601 912
Subventions Fonds Mondial		-	-
Autres produits opérationnels	18	150 865	111 451
Reprises sur provisions	19	779 752	719 593
Total produits opérationnels		47 755 992	40 311 977
<u>Charges opérationnelles</u>			
Achats d'approvisionnement	20	296 018	260 587
Autres charges externes	21	20 444 057	13 186 135
Impôts	22	26 057	22 338
Salaires	23	13 840 880	12 035 516
Charges sociales	24	5 102 973	4 501 470
Autres charges opérationnelles	25	6 305 489	8 489 935
Dotations aux amortissements et provisions	26	1 706 409	1 888 436
Total charges opérationnelles		47 721 883	40 384 416
SOLDE DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		34 109	(72 439)
Produits financiers	27	1 379 532	1 318 617
Charges financières	28	521 330	470 026
RESULTAT FINANCIER		858 202	848 592
SOLDE DES ACTIVITES ORDINAIRES		892 311	776 153
Produits exceptionnels	29	34 528	41 746
Charges exceptionnelles	30	1 576	1 086
RESULTAT EXCEPTIONNEL		32 952	40 660
SOLDE NET DE L'EXERCICE		925 264	816 813

**Tableau des flux de trésorerie de l'année finissant le
(EUR)**

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Solde des activités ordinaires		892 311	776 153
Solde des activités exceptionnelles		31 832	33 961
Solde du Fonds de réserve		97 735	(209 632)
Amortissements et provisions		(1 015 781)	(1 376 485)
Profit/perte sur cessions d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des provisions pour risques et charges		(200 000)	(81 525)
Diminution/augmentation des créances		(6 200 629)	2 615 748
Diminution/augmentation des stocks		-	-
Diminution/augmentation des dettes		8 288 556	3 348 468
Diminution/augmentation des produits différés		5 072	(7 139)
Affectation du résultat de l'exercice précédent		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		1 899 098	5 099 549
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Achats d'immobilisations		(230 434)	(247 206)
Produits de la vente d'immobilisations		1 120	6 699
Diminution/augmentation des prêts au personnel		916	17 306
Diminution/augmentation des immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		(228 397)	(223 201)
Flux de trésorerie des activités de financement			
Subventions d'investissement		508 903	1 150 999
Emprunts		-	-
Remboursement des emprunts		(481 134)	(475 070)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		27 769	675 929
Diminution/augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		1 698 469	5 552 277
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		56 959 365	56 959 365
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		58 657 834	56 959 365

État des variations de l'actif net (EUR)

	Notes	Report à nouveau	Fonds de réserve	Autres réserves	Ecart de réévaluation	Excédent / Déficit net de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2021		6 346 442	2 872 292	1 882 002	8 294	688 152	11 797 181
Affectation du résultat de l'année précédente		588 152	100 000	-	-	(688 152)	-
Changement de méthode		1 882 002		(1 882 002)			-
Variation des plus ou moins values latentes					(7 139)		(7 139)
Solde net du Fonds de réserve			(209 632)				(209 632)
Solde net de l'exercice						816 813	816 813
sous total		2 470 154	(109 632)	(1 882 002)	(7 139)	128 661	600 042
Solde au 31 décembre 2022		8 816 596	2 762 660	-	1 155	816 813	12 397 223
Affectation du résultat de l'année précédente		716 813	100 000	-	-	(816 813)	-
Changement de méthode							-
Variation des plus ou moins values latentes					4 777		4 777
Solde net du Fonds de réserve			97 735		295		98 031
Solde net de l'exercice						925 264	925 264
sous total		716 813	197 735	-	5 072	108 451	1 028 071
Solde au 31 décembre 2023		9 533 408	2 960 395	-	6 227	925 264	13 425 294

Notes

Note 1 : Caisses

	31/12/2023	31/12/2022
Caisse en euros	21 136 €	19 655 €
Caisse en devises	30 754 €	37 637 €
Total	51 891 €	57 293 €

Note 2 : Disponibilités

	31/12/2023	31/12/2022
Comptes bancaires en euros	6 698 547 €	19 827 811 €
Comptes bancaires en devises	3 573 894 €	7 952 917 €
Total	10 272 441 €	27 780 729 €

Note 3 : Valeurs de placement

	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts d'Etat et autres	1 684 063 €	1 675 246 €
Comptes à terme et autres	44 290 244 €	21 839 444 €
Comptes sur livret	2 359 195 €	5 606 653 €
Total	48 333 502 €	29 121 344 €

Note 4 : Contributions à recevoir

	31/12/2023	31/12/2022
Contributions statutaires	7 616 156 €	7 240 406 €
Dépréciation des contributions	(4 378 416) €	(3 898 242) €
Baillleurs de fonds du Fonds mondial	55 966 210 €	48 589 667 €
Subvention à recevoir	666 287 €	971 654 €
Dépréciation des contributions volontaires	(398 191) €	(345 971) €
Total	59 472 046 €	52 557 514 €

Cf. note 4 du Budget Général pour les contributions statutaires et note 4 de Fonds mondial.

Note 5 : Autres créances

	31/12/2023	31/12/2022
Locataires	0 €	0 €
Personnel - avances sur salaires	0 €	0 €
TVA déductible sur immobilisations	39 285 €	19 925 €
TVA déductible sur autres biens et services	1 256 269 €	1 772 513 €
Caisse de retraite	89 €	114 558 €
Débiteurs divers	194 642 €	44 648 €
CPAM en attente de remboursement	52 222 €	28 822 €
Achat du personnel	8 238 €	2 956 €
Total	1 550 745 €	1 983 423 €

Note 6 : Charges constatées d'avance

	31/12/2023	31/12/2022
Charges constatées d'avance	522 137 €	630 667 €
Total	522 137 €	630 667 €

Note 7 : Immobilisations incorporelles

	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	1 069 331 €	1 198 142 €
Total	1 069 331 €	1 198 142 €

Note 8 : Immobilisations corporelles

	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations corporelles	6 171 724 €	6 406 655 €
Total	6 171 724 €	6 406 655 €

Note 9 : Immobilisations financières

	31/12/2023	31/12/2022
Dépôts de garantie et fonds de roulement	13 073 €	13 073 €
Prêts au personnel	30 072 €	30 988 €
Total	43 145 €	44 061 €

Note 10 : Crédoiteurs divers

	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs	8 670 585 €	7 284 012 €
Experts	645 740 €	242 080 €
Agents OMSA	48 782 €	43 562 €
Provisions pour congés payés	378 805 €	380 020 €
URSSAF	234 103 €	207 346 €
Personnel - charges à payer	1 628 €	556 €
Assurance complémentaire santé	68 112 €	1 510 €
Swisslife prévoyance	48 940 €	1 712 €
Charges sociales sur congés à payer	196 979 €	197 610 €
Caisse de retraite (RR/RSR)	68 777 €	97 097 €
Caisse de retraite	0 €	475 €
Avance pour jumelages des laboratoires	1 749 797 €	2 179 987 €
Compte d'attente	2 252 €	8 384 €
Charges à payer	2 418 366 €	3 818 615 €
Produits constatés d'avance	88 993 423 €	80 765 668 €
Total	103 526 290 €	95 228 634 €

Note 11 : Avances sur contributions

	31/12/2023	31/12/2022
Avances sur contributions statutaires	3 994 270 €	3 294 638 €
Avances sur contributions volontaires	891 911 €	895 551 €
Total	4 886 181 €	4 190 190 €

Cf. note 12 de Budget général

Note 12 : Provisions pour risques et charges

	31/12/2023	31/12/2022
Provisions pour risques et charges	0 €	200 000 €
Total	0 €	200 000 €

Note 13 : Emprunts

	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts	3 440 953 €	3 922 087 €
Total	3 440 953 €	3 922 087 €

Cf. note 13 de Budget général

Note 14 : Subventions d'investissements

	31/12/2023	31/12/2022
Subventions reçues - 14 rue Prony	736 175 €	769 583 €
Subventions reçues - WAHIS	1 472 069 €	3 072 110 €
Total	2 208 244 €	3 841 693 €

Les subventions d'investissement sont celles inscrites dans le compte Budget général pour l'immeuble du 14 rue de Prony et pour le projet WAHIS, voir note 14 du compte Budget général.

Note 15 : Contributions statutaires

	31/12/2023	31/12/2022
Contributions de l'exercice	12 873 121 €	11 193 904 €
Différences de change et de règlements	(349) €	(463) €
Total	12 872 772 €	11 193 441 €

Note 16 : Contributions internes

	31/12/2023	31/12/2022
Contributions internes	801 080 €	685 581 €
Total	801 080 €	685 581 €

Cf. note 16 de Budget général

Note 17 : Contributions volontaires

	31/12/2023	31/12/2022
Contributions volontaires	33 135 663 €	27 569 011 €
Contributions pour l'usage de la langue arabe	15 860 €	32 902 €
Total	33 151 523 €	27 601 912 €

Note 18 : Autres produits opérationnels

	31/12/2023	31/12/2022
Recettes d'évaluation et test de diagnostic	62 208 €	71 670 €
Inscriptions	47 250 €	0 €
Ventes d'objets et de publications	10 926 €	10 021 €
Locations immobilières	0 €	6 881 €
Autres produits	30 481 €	22 878 €
Total	150 865 €	111 451 €

Note 19 : Reprise sur provisions

	31/12/2023	31/12/2022
Reprise sur provision pour dépréciation des contributions	579 752 €	438 068 €
Reprises sur provision d'exploitation	200 000 €	281 525 €
Total	779 752 €	719 593 €

Note 20 : Achats d'approvisionnement

	31/12/2023	31/12/2022
Energie	76 002 €	58 416 €
Fournitures de bureau et autre petit matériel	220 016 €	202 172 €
Total	296 018 €	260 587 €

Note 21 : Autres charges externes

	31/12/2023	31/12/2022
Prestations de service	10 587 741 €	7 537 373 €
Locations	501 917 €	478 760 €
Entretien et maintenance	660 431 €	619 399 €
Assurances	60 101 €	92 160 €
Frais de mission	7 514 221 €	3 800 673 €
Frais de réception	843 951 €	281 192 €
Affranchissements et télécommunication	141 110 €	159 189 €
Frais bancaires	134 586 €	217 389 €
Total	20 444 057 €	13 186 135 €

Note 22 : Impôts

	31/12/2023	31/12/2022
Impôts	26 057 €	22 338 €
Total	26 057 €	22 338 €

Note 23 : Salaires

	31/12/2023	31/12/2022
Traitements	11 872 656 €	10 366 414 €
Primes	789 417 €	685 694 €
Indemnités	1 178 807 €	983 407 €
Total	13 840 880 €	12 035 516 €

Note 24 : Charges sociales

	31/12/2023	31/12/2022
Sécurité sociale	1 768 745 €	1 593 882 €
Retraite complémentaire	1 138 172 €	991 974 €
Prévoyance et mutuelle	223 379 €	203 299 €
Autres charges sociales	1 972 678 €	1 712 315 €
Total	5 102 973 €	4 501 470 €

Note 25 : Autres charges opérationnelles

	31/12/2023	31/12/2022
Dépenses diverses de gestion courante	6 181 665 €	8 297 210 €
Pertes sur créances irrécouvrables	123 824 €	192 725 €
Total	6 305 489 €	8 489 935 €

Note 26 : Dotations

	31/12/2023	31/12/2022
Dotations aux amortissements	594 262 €	669 606 €
Dotations aux provisions d'exploitation	0 €	200 000 €
Dépréciation des contributions impayées	1 112 147 €	1 018 830 €
Total	1 706 409 €	1 888 436 €

Note 27 : Produits financiers

	31/12/2023	31/12/2022
Gains sur valeurs mobilières	524 936 €	46 318 €
Intérêts des comptes courants	502 833 €	9 303 €
Gains de change	351 763 €	1 262 997 €
Total	1 379 532 €	1 318 617 €

Note 28 : Charges financières

	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts sur emprunts	50 904 €	56 968 €
Pertes sur valeurs mobilières	0 €	1 487 €
Pertes de change	470 427 €	411 571 €
Total	521 330 €	470 026 €

Intérêts sur emprunts : cf. note 29 de Budget général

Note 29 : Produits exceptionnels

	31/12/2023	31/12/2022
Produits de cession des immobilisations	1 120 €	6 699 €
Reprise des subventions	33 408 €	33 796 €
Produits divers	0 €	1 251 €
Total	34 528 €	41 746 €

Note 30 : Charges exceptionnelles

	31/12/2023	31/12/2022
Charges diverses	1 576 €	1 086 €
Total	1 576 €	1 086 €

IX. États financiers des entités

1. Budget général

124. Le compte de Budget général est tenu en comptabilité d'engagement. Le Budget général comprend toutes les recettes et dépenses ordinaires du Siège de l'OMSA, les immobilisations (ancien compte travaux et équipement) depuis le 1er janvier 2013 et le Fonds de réserve depuis le 1er janvier 2016. Ce compte est géré conformément au [règlement financier](#) de l'OMSA.
125. Conformément à la recommandation du vérificateur externe, l'assiette de calcul du niveau prudentiel du Fonds de réserve a été revue depuis l'exercice 2013 (voir 82 SG/4, page 15, paragraphe 4). Il avait ainsi été décidé que le niveau plancher du Fonds de réserve atteigne 35% du total des chapitres 1 à 5 des dépenses de Budget général, pour couvrir 4 mois de fonctionnement. Les différents chapitres des dépenses sont : Achats, Services extérieurs, Impôts, Charges de personnel, Autres charges de gestion.
126. En 2022, l'Assemblée a adopté une nouvelle structure budgétaire pour s'aligner sur les principaux domaines de travail de l'Organisation. Les cinq chapitres mentionnés ci-dessus correspondent au budget total hors dotations aux amortissement et provisions soit les chapitres budgétaires 1-8 suivants :
1. Gestion de l'information
 2. Elaboration et application de normes
 3. Renforcement des capacités
 4. Initiatives globales
 5. Collaboration internationale
 6. Gouvernance institutionnelle
 7. Administration générale
 8. Représentations régionales et sous-régionales
127. Sur cette base, au 31 décembre 2023, le fonds de réserve représente 2,26 mois de fonctionnement des chapitres des dépenses de 2023 du Budget général hors dépenses relatives au projet WAHIS (contre 2,41 mois en 2022).

Budget général

État de la situation financière (EUR)

<u>ACTIF</u>	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Actifs courants			
. Caisses	1	27 178	25 810
. Disponibilités	2	611 090	819 479
. Valeurs de placement	3	10 047 992	7 883 066
. Créances			
dont : (contributions à recevoir)	4	3 279 140	3 342 164
(créances opérationnelles)	5	2 000 337	2 641 227
(autres créances)	6	1 188 679	1 816 324
. Charges constatées d'avance		248 963	177 669
Total actifs courants		17 403 379	16 705 739
Actifs non courants			
. Immobilisations incorporelles	7	1 069 331	1 198 142
. Immobilisations corporelles	8	6 058 228	6 302 115
. Immobilisations financières	9	37 756	24 422
Total actifs non courants		7 165 315	7 524 680
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>		24 568 694	24 230 419
 <u>PASSIF</u>			
Passifs courants			
. Dettes			
dont : (crédeurs divers)	10	2 251 426	1 914 814
(dettes opérationnelles)	11	4 514 383	3 150 820
(avances sur contributions)	12	4 886 181	4 190 190
. Provisions pour risques et charges	12 bis	-	200 000
Total passifs courants		11 651 990	9 455 823
Passifs non courants			
. Emprunt	13	3 440 953	3 922 087
. Autres dettes financières		-	-
. Subventions d'investissements	14	2 208 244	3 841 693
Total passifs non courants		5 649 197	7 763 780
<u>TOTAL DU PASSIF</u>		17 301 187	17 219 603
Actif net		7 267 507	7 010 816
 <u>ACTIF NET</u>			
Report à nouveau (soldes cumulés)		7 113 623	6 905 462
Solde de la période		153 884	105 353
<u>TOTAL ACTIF NET</u>		7 267 507	7 010 816

Budget général

État de la performance financière (EUR)

	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
<u>Produits opérationnels</u>			
Contributions statutaires	15	12 872 772	11 193 441
Contributions internes	16	801 080	685 581
Contributions volontaires	17	932 476	1 398 705
Subventions Fonds Mondial	18	2 108 944	2 666 536
Autres produits opérationnels	19	1 920 881	1 201 970
Reprises sur provisions	20	744 799	630 692
Total produits opérationnels		19 380 953	17 776 924
<u>Charges opérationnelles</u>			
Achats d'approvisionnement	21	215 288	177 619
Autres charges externes	22	6 535 323	5 910 339
Impôts	23	26 018	22 338
Salaires	24	6 448 112	5 671 275
Charges sociales	25	3 021 769	2 823 246
Autres charges opérationnelles	26	1 491 248	1 476 765
Dotations aux amortissements et provisions	27	1 562 266	1 695 619
Total charges opérationnelles		19 300 025	17 777 199
SOLDE DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		80 928	(275)
Produits financiers	28	112 646	131 141
Charges financières	29	72 879	59 249
RESULTAT FINANCIER		39 767	71 892
SOLDE DES ACTIVITES ORDINAIRES	30	120 695	71 617
Produits exceptionnels	31	33 408	33 796
Charges exceptionnelles	32	219	60
RESULTAT EXCEPTIONNEL		33 189	33 736
SOLDE NET DE L'EXERCICE		153 884	105 353

Budget général

Tableau des flux de trésorerie de l'année finissant le (EUR)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Solde des activités ordinaires	30	120 695	71 617
Solde des activités exceptionnelles		33 189	33 736
Solde du Fonds de réserve	33	97 735	(209 632)
Amortissements et provisions		(1 124 885)	(1 479 997)
Profit/perte sur cessions d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des provisions pour risques et charges		(200 000)	(81 525)
Diminution/augmentation des créances	34	660 017	(1 234 114)
Diminution/augmentation des stocks		-	-
Diminution/augmentation des dettes	35	2 522 689	71 284
Diminution/augmentation des produits différés		5 072	(7 139)
Affectation du résultat de l'exercice précédent		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		2 114 512	(2 835 769)
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Achats d'immobilisations		(171 041)	(110 802)
Produits de la vente d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des prêts au personnel		(13 334)	(1 693)
Diminution/augmentation des immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		(184 375)	(112 495)
Flux de trésorerie des activités de financement			
Subventions d'investissement		508 903	1 150 999
Emprunts		-	-
Remboursement des emprunts		(481 134)	(475 070)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		27 769	675 929
Diminution/augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		1 957 905	(2 272 335)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		8 728 355	11 000 690
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		10 686 260	8 728 355

Budget général

État des variations de l'actif net (EUR)

	Report à nouveau	Fonds de réserve	Autres réserves	Excédent / Déficit net de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2021	4 118 294	2 872 292	8 295	123 353	7 122 233
Affectation du résultat de l'année précédente	23 353	100 000	-	(123 353)	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-
Variation des plus ou moins values latentes	-	-	(7 139)	-	(7 139)
Solde net du Fonds de réserve	-	(209 632)	-	-	(209 632)
Solde net de l'exercice	-	-	-	105 353	105 353
sous total	23 353	(109 632)	(7 139)	(18 000)	(111 417)
Solde au 31 décembre 2022	4 141 647	2 762 660	1 156	105 353	7 010 816
Affectation du résultat de l'année précédente	5 353	100 000	-	(105 353)	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-
Variation des plus ou moins values latentes	-	295	4 777	-	5 072
Solde net du Fonds de réserve	-	97 735	-	-	97 735
Solde net de l'exercice	-	-	-	153 884	153 884
sous total	5 353	198 031	4 777	48 530	256 691
Solde au 31 décembre 2023	4 147 000	2 960 690	5 933	153 884	7 267 507

Budget général

Exécution budgétaire – Synthèse (EUR)

2023

	Prévisions 2023	Réalisations 2023	Différences	Réalisations 2022
Total général des recettes	19 497 600	19 527 006	29 406	17 941 861
Total général des dépenses	19 497 600	19 373 123	(124 477)	17 836 508
Résultat	0	153 884	153 884	105 353
Total général des recettes hors projet WAHIS	17 359 100	17 418 062	58 962	15 349 209
Total général des dépenses hors projet WAHIS	16 764 600	16 575 327	(189 273)	14 743 856
Résultat	594 500	842 736	248 236	605 353

Exécution budgétaire – Recettes

Nature des recettes		Prévisions 2023	Réalisations 2023	Différences	Réalisations 2022
Chapitre 1	Contributions de l'année	12 873 000	12 873 121	121	11 193 904
	Contributions extraordinaires	918 100	915 716	(2 384)	1 349 753
	Frais d'encaissement	-	(349)	(349)	(463)
Sous-total Chapitre 1: Contributions statutaires et extraordinaires		13 791 100	13 788 488	(2 612)	12 543 194
Chapitre 2	Frais d'inscription (Session générale et conférences)	-	47 250	47 250	-
	Ventes de publications	-	7 195	7 195	10 021
	Dossiers d'évaluation de statuts sanitaires	140 000	62 208	(77 792)	71 670
	Frais de gestion du Fonds mondial	1 400 000	1 763 620	363 620	1 104 164
	Contributions internes	845 000	801 080	(43 920)	685 581
	Autres produits opérationnels	2 266 500	2 166 311	(100 189)	2 731 602
Sous-total Chapitre 2: Produits opérationnels		4 651 500	4 847 665	196 165	4 603 038
Chapitre 3	Produits financiers	20 000	112 646	92 646	131 141
	Produits exceptionnels	-	-	-	0
	Reprises sur subventions d'investissement	33 000	33 408	408	33 796
	Reprises sur provisions	417 000	744 799	327 799	630 692
Sous-total Chapitre 3: Produits financiers et exceptionnels		470 000	890 853	420 853	795 629
Report à nouveau 2020		585 000		(585 000)	0
Total		19 497 600	19 527 006	29 406	17 941 861

Exécution budgétaire – Dépenses par chapitres budgétaires

Chapitres budgétaires		Prévisions 2023	Réalisations 2023	Différences	Réalisations 2022
1.	Gestion de l'information	4 302 150	4 216 514	(85 636)	4 187 012
2.	Elaboration et application de normes	2 649 400	2 278 984	(370 416)	2 036 680
3.	Renforcement des capacités	21 000	18 150	(2 850)	18 693
4.	Initiatives globales	811 900	651 745	(160 155)	789 774
5.	Collaboration internationale	-	1 130	1 130	359
6.	Gouvernance institutionnelle	3 396 680	3 205 503	(191 177)	2 281 092
7.	Administration générale	5 655 790	5 651 325	(4 465)	5 520 984
8.	Représentations régionales et sous-régionales	1 608 800	1 787 508	178 708	1 506 295
9.	Dotations aux amortissements et provisions	1 051 880	1 562 266	510 386	1 495 619
Total		19 497 600	19 373 123	(124 477)	17 836 508

Budget général

Notes

Note 1 : Caisse

	31/12/2023	31/12/2022
Caisse en euros	10 245 €	15 121 €
Caisse en dollars américains	16 933 €	10 689 €
Total	27 178 €	25 810 €

Ce poste comprend les deux caisses tenues au Siège. Elles font l'objet d'un inventaire physique réalisé mensuellement par le chef comptable ainsi que par l'expert-comptable à la date de clôture. La caisse en dollars est convertie en euros au cours de clôture.

Note 2 : Disponibilités

	31/12/2023	31/12/2022
Comptes bancaires en euros	208 619 €	631 036 €
Comptes bancaires en dollars américains	402 471 €	188 443 €
Total	611 090 €	819 479 €

Le compte bancaire en dollars est converti en euros au cours de clôture.

Le montant au 31/12/2023 est inférieur car les montants disponibles ont été placés sur des comptes à terme.

Note 3 : Valeurs de placement

	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts d'Etat et autres	1 684 063 €	1 675 246 €
Comptes à terme et autres	6 004 734 €	601 167 €
Comptes sur livret	2 359 195 €	5 606 653 €
Total	10 047 992 €	7 883 066 €

Dans le respect de l'article 9.1 du Règlement financier, les fonds disponibles sont placés en observant la plus grande prudence. Les placements sont comptabilisés à leur valeur réelle à la clôture. Les plus-values potentielles sur les valeurs mobilières sont constatées en fonds propres et non en résultat.

Les placements à plus long terme sont possibles dans le cadre du Fonds de réserve.

Le montant de 1,7 M€ inclut 1,5 M€ d'obligations bancaires placées pour le Fonds de réserve.

Compte tenu des besoins de gestion de trésorerie, les placements à court terme sont privilégiés pour le Budget général. Grâce à une hausse des taux d'intérêts sur comptes à terme, les disponibilités ont été placées sur ces placements en 2023.

Il convient de rappeler qu'en janvier 2019, les conditions de rémunération et d'ouverture des livrets d'épargne proposées par la banque principale de l'OMSA ont été révisées en limitant le nombre de livrets possibles à un seul livret par client, mais cela n'a pas affecté les revenus financiers de l'Organisation. En effet, les comptes à terme ont offert un meilleur rendement que les livrets d'épargne en 2023.

Note 4 : Contributions à recevoir

	31/12/2023	31/12/2022
Contributions de l'exercice	2 018 582 €	1 983 976 €
Contributions de l'exercice précédent	1 260 558 €	1 358 189 €
Contributions des exercices antérieurs	4 174 280 €	3 700 553 €
Dépréciation des contributions	(4 174 280) €	(3 700 553) €
Total	3 279 140 €	3 342 164 €

Budget général

En application de la Résolution n° VII adoptée par le Comité international le 30 mai 1986 acceptant que les impayés de plus de dix ans, en matière de contributions des Membres, ne figurent plus dans la comptabilité de l'OMSA. Les arriérées de contributions supérieures à dix ans, après avoir diligemment les démarches usuelles pour recouvrer ces arriérés, font l'objet d'une annulation.

L'évolution des contributions affectées au Budget général se traduit ainsi (hors catégorie A et catégorie B) :

	Montant dû au 01/01/N	Appel de l'année N	Règlement/ Abandon année N	Montant dû au 01/01/N	Appel de l'année N
Année N	0	12 873 121	10 854 539		2 018 582
Année N-1	1 983 976		723 418		1 260 558
Année N-2	1 358 188		339 662		1 018 526
Année N-3	893 567		121 361		772 206
Année N-4	724 974		57 642		667 332
Année N-5	538 753		52 026		486 727
Année N-6	433 373		0		433 373
Année N-7	372 294		0		372 294
Année N-8	295 785		86 813		208 972
Année N-9	248 354		85 530		162 824
Année N-10	193 454		81 450	112 004	0
Total	7 042 718	12 873 121	12 402 441	112 004	7 401 394

Le montant restant dû au 31/12/2023 pour les années N-2 à N-10 fait l'objet d'une provision.

Variation des dépréciations :

	Dépréciations au 01/01/N	Dotations	Reprises	Dépréciations au 31/12/N
Année N-2		1 018 526	0	1 018 526
Année N-3	893 567		121 361	772 206
Année N-4	724 974		57 641	667 333
Année N-5	538 753			538 753
Année N-6	433 373			433 373
Année N-7	372 294			372 294
Année N-8	295 785		86 813	208 972
Année N-9	248 354		85 530	162 824
Année N-10	193 454		193 454	112 004
Total	3 700 554	1 018 526	544 799	4 286 285

Les contributions non payées depuis plus de deux ans font l'objet d'une dépréciation à 100%.

Budget général

Note 5 : Créances opérationnelles

	31/12/2023	31/12/2022
Représentation régionale Afrique	411 127 €	246 900 €
Représentation sous-régionale pour l'Afrique australe	92 376 €	140 918 €
Représentation sous-régionale - l'Afrique du Nord	5 050 €	2 317 €
Représentation sous-régionale pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique	1 183 739 €	617 428 €
Représentation régionale Moyen-Orient	208 001 €	258 311 €
Représentation sous-régionale à Abou Dabi	0 €	82 710 €
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	96 582 €	1 292 642 €
Fonds mondial Japon	3 462 €	0 €
Total	2 000 337 €	2 641 227 €

Les créances opérationnelles sont les créances sur les autres entités de l'OMSA. Elles sont annulées lors de la consolidation.

Note 6 : Autres créances

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel - avances sur salaires	0 €	0 €
Débiteurs divers	47 388 €	34 811 €
TVA déductible sur immobilisations	39 285 €	19 925 €
TVA déductible sur autres biens et services	1 049 626 €	956 972 €
Demande de remboursement de TVA	69 €	666 080 €
Caisse de retraite	89 €	109 714 €
CPAM en attente de remboursement*	52 222 €	28 822 €
Total	1 188 678 €	1 816 324 €

* La caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) verse à l'OMSA des indemnités journalières pour les agents en congés maladie.

Ce poste englobe les créances à court terme. Bien que non soumise à la TVA, l'OMSA peut récupérer la TVA qu'elle acquitte sur certaines charges et immobilisations.

Note 7 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels. Elles sont amorties en linéaire sur une durée de trois ans. Elles incluent la plateforme WAHIS, lancée en mars 2021, dont la valeur immobilisée s'élève à 1,25 M€. Elle fait l'objet d'un amortissement sur une durée de 10 ans.

Synthèse :

	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes 31/12/23	Valeurs nette 31/12/22
Logiciels	264 870 €	264 870 €	0 €	547 €
WAHIS	1 246 156 €	342 693 €	903 463 €	1 028 079 €
Site web de l'OMSA/CRM	288 653 €	191 907 €	96 746 €	169 517 €
Avances sur immobilisations incorporelles	69 122 €	0 €	69 122 €	0 €
Total	1 868 801 €	799 471 €	1 069 331 €	1 198 142 €

Budget général

Variation des valeurs brutes :

	Solde au 01/01/23	Entrées	Sorties	Solde au 31/12/23
Logiciels	264 870 €	0 €	0 €	264 870 €
WAHIS	1 246 156 €	0 €	0 €	1 246 156 €
Site web de l'OMSA/CRM	288 653 €	0 €	0 €	288 653 €
Avances sur immobilisations incorporelles	0 €	115 620 €	46 498 €	69 122 €
Total	1 799 679 €	115 620 €	46 498 €	1 868 801 €

Variation des amortissements :

	Solde au 01/01/23	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/23
Logiciels	264 324 €	547 €	0 €	264 870 €
WAHIS	218 077 €	124 616 €	0 €	342 693 €
Site web de l'OMSA/CRM	119 136 €	72 771 €	0 €	191 907 €
Avances sur immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	601 537 €	197 934 €	0 €	799 471 €

Note 8 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées d'éléments distincts conçus pour une utilisation à long terme, dépassant une durée de 12 mois. Toutefois, les articles d'une valeur minimale (inférieure à 500 €) sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains et des avances, font l'objet d'un amortissement linéaire. Les durées appliquées sont les suivantes :

- Bâtiment (14 rue de Prony) : 40 ans
- Aménagements (12 rue de Prony) : 5 à 20 ans
- Aménagements (14 rue de Prony) : 5 à 10 ans
- Travaux salle de conférence : 5 à 20 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Equipement matériel d'imprimerie : 5 ans
- Equipement informatique service comptable : 3 ans
- Equipement informatique service technique : 3 ans
- Equipement matériel & mobilier de bureau : 5 à 10 ans
- Equipement salle de conférence : 3 à 5 ans
- Equipement informatique service informatique : 3 à 5 ans
- Equipement informatique service commun : 3 à 5 ans
- Matériel de chauffage : 5 ans

Une Commission de réforme, composée du chef de l'Unité Comptabilité, de la cheffe de l'Unité Budget et de l'expert-comptable, établit l'état annuel des immobilisations, à la suite d'une décision du Directeur général du 26 novembre 2014.

L'immeuble sis 12 rue de Prony, acquis par l'OMSA le 22 février 1939, n'est pas immobilisé dans les comptes de l'OMSA.

Selon la base des données de la chambre des notaires de Paris, l'estimation du prix au mètre carré pour le quartier de la « plaine Monceau » s'élevait à 10 110 € à fin novembre 2023 (vs 10 890 € à fin 2022).

Dans le cadre de l'étude de faisabilité de l'immeuble du siège réalisée début 2022, le prix estimé du mètre carré dans le quartier de la plaine Monceau à Paris était de 23 000 € pour l'immeuble situé au 12 rue de Prony et de 21 000 € pour l'immeuble situé au 14 rue de Prony. La valeur des deux immeubles a été revue en tenant compte de la valeur du terrain, des installations techniques et d'autres transactions similaires dans le même quartier. Dans l'hypothèse où l'OMSA occupe les locaux, la valeur estimée des deux immeubles s'élèverait à 82,4 M€ (48,3 M€ pour le 12 rue de Prony, 33,8 M€ pour le

Budget général

14 rue de Prony et 0,2 M€ pour les espaces pour les parkings et le box). Cette valeur ne tient pas compte des frais de transfert et des frais juridiques.

Synthèse :

	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes 31/12/23	Valeurs nette 31/12/22
Terrains bâtis	1 040 000 €	0 €	1 040 000 €	1 040 000 €
Bâtiment (14 rue de Prony)	7 280 000 €	2 692 083 €	4 587 917 €	4 769 917 €
Aménagements (12 rue de Prony)	1 511 833 €	1 390 474 €	121 359 €	158 304 €
Aménagements (14 rue de Prony)	2 479 112 €	2 415 688 €	63 424 €	79 098 €
Travaux salle de conférence	304 317 €	303 827 €	491 €	2 081 €
Travaux - souscription	396 687 €	373 873 €	22 814 €	50 048 €
Matériel de transport	54 135 €	43 654 €	10 481 €	20 131 €
Equipement matériel d'imprimerie	280 160 €	279 051 €	1 110 €	377 €
Equipement informatique service comptable	2 146 €	2 146 €	0 €	0 €
Equipement informatique service technique	798 €	798 €	0 €	0 €
Equipement matériel & mobilier de bureau	249 357 €	238 386 €	10 970 €	10 660 €
Equipement salle de conférence	14 613 €	13 974 €	639 €	1 167 €
Equipement informatique service informatique	243 339 €	243 339 €	0 €	0 €
Equipement informatique service commun	717 479 €	657 063 €	60 416 €	78 273 €
Equipement informatique RR Tokyo	2 790 €	2 790 €	0 €	464 €
Equipement informatique RSR Bangkok	1 578 €	1 392 €	187 €	713 €
Equipement informatique RR Bamako	5 552 €	5 335 €	217 €	2 445 €
Equipement informatique RSR Nairobi	2 043 €	1 907 €	136 €	817 €
Equipement informatique RSR Panama	5 180 €	3 649 €	1 531 €	3 258 €
Equipement informatique RR Beyrouth	4 224 €	4 224 €	0 €	962 €
Equipement informatique RR Moscou	4 200 €	3 715 €	486 €	1 886 €
Equipement informatique RSR Astana	982 €	837 €	145 €	473 €
Matériel de chauffage	40 153 €	14 750 €	25 404 €	29 419 €
Avances sur immobilisations corporelles	110 502 €	0 €	110 502 €	51 622 €
Total	14 751 181 €	8 692 953 €	6 058 228 €	6 302 115 €

Variation des valeurs brutes :

	Solde au 01/01/23	Entrées	Sorties	Solde au 31/12/23
Terrains bâtis	1 040 000 €	0 €	0 €	1 040 000 €
Bâtiment (14 rue de Prony)	7 280 000 €	0 €	0 €	7 280 000 €
Aménagements (12 rue de Prony)	1 507 632 €	4 200 €	0 €	1 511 833 €
Aménagements (14 rue de Prony)	2 471 428 €	7 684 €	0 €	2 479 112 €
Travaux salle de conférence	304 317 €	0 €	0 €	304 317 €
Travaux - souscription	396 687 €	0 €	0 €	396 687 €
Matériel de transport	54 135 €	0 €	0 €	54 135 €
Equipement matériel d'imprimerie	278 870 €	1 290 €	0 €	280 160 €
Equipement informatique service comptable	2 146 €	0 €	0 €	2 146 €
Equipement informatique service technique	798 €	0 €	0 €	798 €
Equipement matériel & mobilier de bureau	244 605 €	4 752 €	0 €	249 357 €
Equipement salle de conférence	14 613 €	0 €	0 €	14 613 €
Equipement informatique service informatique	243 339 €	0 €	0 €	243 339 €
Equipement informatique service commun	692 368 €	25 112 €	0 €	717 479 €
Equipement informatique RR Tokyo	2 790 €	0 €	0 €	2 790 €
Equipement informatique RSR Bangkok	1 578 €	0 €	0 €	1 578 €
Equipement informatique RR Bamako	5 552 €	0 €	0 €	5 552 €
Equipement informatique RSR Nairobi	2 043 €	0 €	0 €	2 043 €
Equipement informatique RSR Panama	5 180 €	0 €	0 €	5 180 €
Equipement informatique RR Beyrouth	4 224 €	0 €	0 €	4 224 €
Equipement informatique RR Moscou	4 200 €	0 €	0 €	4 200 €
Equipement informatique RSR Astana	982 €	0 €	0 €	982 €
Matériel de chauffage	40 153 €	0 €	0 €	40 153 €
Avances sur immobilisations corporelles	51 622 €	125 841 €	66 960 €	110 502 €
Total	14 649 262 €	168 879 €	66 960 €	14 751 181 €

Budget général

Variation des amortissements :

	Solde au 01/01/23	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/23
Terrains bâtis	0 €	0 €	0 €	0 €
Bâtiment (14 rue de Prony)	2 510 083 €	182 000 €	0 €	2 692 083 €
Aménagements (12 rue de Prony)	1 349 328 €	41 146 €	0 €	1 390 474 €
Aménagements (14 rue de Prony)	2 392 331 €	23 358 €	0 €	2 415 688 €
Travaux salle de conférence	302 236 €	1 591 €	0 €	303 827 €
Travaux - souscription	346 638 €	27 235 €	0 €	373 873 €
Matériel de transport	34 004 €	9 650 €	0 €	43 654 €
Equipement matériel d'imprimerie	278 493 €	558 €	0 €	279 051 €
Equipement informatique service comptable	2 146 €	0 €	0 €	2 146 €
Equipement informatique service technique	798 €	0 €	0 €	798 €
Equipement matériel & mobilier de bureau	233 945 €	4 442 €	0 €	238 386 €
Equipement salle de conférence	13 446 €	529 €	0 €	13 974 €
Equipement informatique service informatique	243 339 €	0 €	0 €	243 339 €
Equipement informatique service commun	614 094 €	42 969 €	0 €	657 063 €
Equipement informatique RR Tokyo	2 326 €	464 €	0 €	2 790 €
Equipement informatique RSR Bangkok	865 €	526 €	0 €	1 392 €
Equipement informatique RR Bamako	3 107 €	2 228 €	0 €	5 335 €
Equipement informatique RSR Nairobi	1 226 €	681 €	0 €	1 907 €
Equipement informatique RSR Panama	1 922 €	1 727 €	0 €	3 649 €
Equipement informatique RR Beyrouth	3 262 €	962 €	0 €	4 224 €
Equipement informatique RR Moscou	2 314 €	1 400 €	0 €	3 715 €
Equipement informatique RSR Astana	509 €	327 €	0 €	837 €
Matériel de chauffage	10 734 €	4 015 €	0 €	14 750 €
Avances sur immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	8 347 147 €	345 805 €	0 €	8 692 953 €

Note 9 : Immobilisations financières

	31/12/2023	31/12/2022
Dépôts de garantie et fond de roulement	7 684 €	7 684 €
Prêts au personnel	30 072 €	16 738 €
Total	37 756 €	24 422 €

Des dépôts de garantie sont immobilisés pour la location de parkings.

Le fonds de roulement correspond au montant détenu par le syndic qui gère la copropriété de l'immeuble sis 14 rue de Prony (SAFAR).

Conformément à l'article 30.13 des textes applicables au personnel, l'organisation accorde, sur autorisation de la Directrice Générale, des prêts sans intérêt de courte durée pour aider certains salariés. Le montant des prêts accordés au personnel au 31 décembre 2023 s'élève à 30 K€ dans la trésorerie disponible en euros du Budget général (contre 17 K€ en 2022)

Budget général

Note 10 : Crédoiteurs divers

	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs	758 797 €	423 957 €
Experts	78 914 €	44 691 €
Agents OMSA	18 934 €	19 582 €
Provisions pour congés payés	378 805 €	380 020 €
URSSAF *	230 330 €	207 346 €
CPAM **	0 €	0 €
Caisse de retraite	0 €	475 €
Assurance complémentaire santé	68 112 €	1 510 €
Swisslife assurances	48 940 €	1 712 €
Charges sociales sur congés à payer	196 979 €	197 610 €
Achats du personnel	0 €	0 €
Charges à payer	396 037 €	566 890 €
Compte d'attente	1 620 €	4 288 €
Produits constatés d'avance	73 959 €	66 732 €
Total	2 251 427 €	1 914 814 €

* Les cotisations de sécurité sociale sont versées à l'URSSAF (Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales).

** La caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) verse à l'OMSA des indemnités journalières pour les agents en congés maladie et en congés maternité.

Note 11 : Dettes opérationnelles

	31/12/2023	31/12/2022
Représentation régionale pour l'Asie et le Pacifique	946 971 €	82 279 €
Représentation régionale Afrique	0 €	0 €
Représentation régionale Amériques	467 547 €	357 948 €
Représentation sous-régionale pour l'Amérique centrale	1 520 €	201 077 €
Représentation sous-régionale à Bruxelles	97 294 €	268 279 €
Représentation sous-régionale - l'Afrique du Nord	0 €	0 €
Représentation régionale à Moscou	2 015 917 €	1 689 100 €
Représentation sous-régionale - l'Asie du Sud-Est	35 538 €	25 144 €
Représentation sous-régionale pour l'Asie centrale	764 237 €	526 468 €
Représentation sous-régionale à Abou Dabi	185 359 €	0 €
Fonds mondial Japon	0 €	524 €
Total	4 514 383 €	3 150 820 €

Les dettes opérationnelles sont les dettes envers les autres entités de l'OMSA. Elles sont annulées lors de la consolidation.

Note 12 : Avances sur contributions

	31/12/2023	31/12/2022
Avances sur contributions statutaires	3 994 270 €	3 294 638 €
Avances sur contributions volontaires	891 911 €	895 551 €
Total	4 886 181 €	4 190 190 €

Budget général

L'avance sur contributions volontaires correspond principalement à la contribution en catégorie extraordinaire A provenant de deux Membres, à la contribution volontaire du pays hôte pour le financement de l'étude de faisabilité relative au bâtiment du Siège et au versement d'un montant pour l'adhésion en cours de futurs Membres.

Note 12 b: Provisions pour risques et charges

Le montant estimé comptabilisé en 2022 en provisions pour risques et charges a été repris car le litige administratif avec d'anciens membres du personnel a été clos en 2023.

Note 13 : Emprunts (immeuble 14 rue de Prony)

Pour l'acquisition de l'immeuble sis 14 rue de Prony intervenue en mars 2009, l'OMSA a souscrit deux emprunts.

De 2012 à 2019, l'OMSA a renégocié les emprunts trois fois, ce qui a permis de réaliser une économie totale de 3,4 M€. Le dernier emprunt renégocié est entré en vigueur le 5 janvier 2019 avec les conditions suivantes:

	Emprunt 1	Emprunt 2
Capital restant dû au 05/01/2019	3 958 040 €	1 828 704 €
Taux	1,40%	1,20%
Durée	11,75 ans	5,92 ans
Mensualités jusqu'au 05/11/2024	17 642 €	26 694 €
Mensualités jusqu'au 05/09/2030	44 574 €	

Variation de l'emprunt :

	Solde au 01/01/23	Souscrits	Remboursés	Solde au 31/12/23
Emprunt 1	3 315 422 €	0 €	166 353 €	3 149 069 €
Emprunt 2	606 665 €	0 €	314 781 €	291 885 €
Total	3 922 087 €	0 €	481 134 €	3 440 953 €

Note 14 : Subventions d'investissement

	31/12/2023	31/12/2022
Subventions d'investissement - 14 Prony	1 723 860 €	1 723 860 €
Amortissements des subventions - 14 Prony	(987 685) €	(954 277) €
Subventions d'investissement - WAHIS	13 681 101 €	13 172 198 €
Amortissements des subventions - WAHIS	(12 209 032) €	(10 100 088) €
Total	2 208 244 €	3 841 693 €

Les subventions d'investissement incluent les subventions reçues des Membres et bailleurs pour l'achat de l'immeuble du 14 rue de Prony depuis 2009 et les subventions reçues au travers du Fonds mondial pour WAHIS.

Pour rappel, les contributions volontaires reçues au travers du Fonds mondial pour WAHIS sont transférées au Budget général. En 2023, elles couvrent principalement le coût de l'investissement de WAHIS, une partie des frais d'hébergement et une partie des charges de personnel pour l'équipe dédiée au projet, spécifiquement pris en charge par un bailleur. Ces charges sont étalées sur la même durée que la plateforme WAHIS.

En 2023, un montant supplémentaire de 509 K€ a été transféré du Fonds Mondial vers le Budget général pour soutenir le développement de WAHIS.

Les dépenses de 2023 pour WAHIS enregistrées dans le Budget général s'élèvent à 2,8 M€ et comprennent : les licences et les dépenses d'hébergement, les prestataires de services (2,4 M€), le personnel dédié au projet (234 K€) et une dotation d'amortissement (125 K€). Les contributions volontaires reçues au travers du Fonds mondial couvrent 2,1 M€ des dépenses de WAHIS pour 2023.

Budget général

Un montant de 689 K€ du Budget général a contribué à couvrir les dépenses de personnel, les licences et les consultants.

Variation des subventions

	Solde au 01/01/23	reçues	Solde au 31/12/23
Subventions d'investissement	13 172 198 €	508 903 €	13 681 101 €
Total	13 172 198 €	508 903 €	13 681 101 €

Amortissements des subventions

	Solde au 01/01/23	Amortissements	Solde au 31/12/23
Subventions d'investissement	10 100 088 €	2 108 944 €	12 209 032 €
Total	10 100 088 €	2 108 944 €	12 209 032 €

Note 15 : Contributions statutaires

	31/12/2023	31/12/2022
Contributions appelées de l'exercice	12 873 121 €	11 193 904 €
Différences de change et de règlements	(349) €	(463) €
Total	12 872 772 €	11 193 441 €

Les contributions statutaires versées par les Membres constituent l'essentiel des ressources permanentes de l'Organisation. Conformément à l'article 11 des Statuts organiques de l'OMSA, les six catégories contributives vont de 3 à 25 unités. La valeur d'une unité ayant été fixée à 10 261,50 € pour 2023 (9 406,00 € pour le siège et 855,50 € pour la Représentation régionale concernée, activités gérées au travers du bureau de Bruxelles incluses), il en résulte des contributions allant de 30 785 € pour un Membre classé en catégorie 6 à 256 538 € pour un Membre de la catégorie 1.

Depuis 2019, les contributions sont comptabilisées à 100 % dans les comptes du Budget général (la part affectée au Budget général et celle affectée aux Représentations). En contrepartie, la part affectée aux Représentations est comptabilisée dans les dépenses du Budget général.

Note 16 : Contributions internes

	31/12/2023	31/12/2022
Contributions internes	801 080 €	685 581 €
Total	801 080 €	685 581 €

La contribution interne est un impôt interne prélevé à la source sur les salaires des agents du Siège de l'OMSA aux termes de l'article 12 de l'accord de Siège du 21 février 1977 signé entre l'OMSA et le Gouvernement de la République Française.

Note 17 : Contributions volontaires

	31/12/2023	31/12/2022
Contributions volontaires	916 616 €	1 365 803 €
Contributions pour l'usage de la langue arabe	15 860 €	32 902 €
Total	932 476 €	1 398 705 €

La ligne relative aux « contributions volontaires » correspond principalement au soutien de trois Membres qui ont choisi de payer une contribution de catégorie extraordinaire A et un Membre qui a choisi de payer une contribution de catégorie extraordinaire B. Le montant indiqué correspond à la différence entre le montant de cette contribution de catégorie extraordinaire et le montant de la contribution statutaire payée par ces Membres, suivant leur catégorie de contribution respective, qui a été retranchée.

Budget général

Note 18 : Subventions du Fonds mondial

	31/12/2023	31/12/2022
Subventions Fonds Mondial	2 108 944 €	2 666 536 €
Total	2 108 944 €	2 666 536 €

Il s'agit de subventions qui sont imputables sur le Budget général mais sont reçues par l'intermédiaire du Fonds mondial. En 2023, ce montant représente la part des subventions venant du Fonds mondial destinée à couvrir les dépenses WAHIS de l'année, la dotation aux amortissements incluse, gérées au travers du Budget général.

Note 19 : Autres produits d'exploitation

	31/12/2023	31/12/2022
Frais de gestion	1 763 620 €	1 104 164 €
Recettes d'évaluation et test de diagnostic	62 208 €	71 670 €
Ventes d'objets et de publications	10 926 €	10 021 €
Autres produits	84 126 €	16 115 €
Total	1 920 881 €	1 201 970 €

Les frais de gestion (1,8 M€) représentent les frais de gestion prélevés sur les contrats signés avec les bailleurs gérés par le Fonds mondial et ont été calculés exclusivement sur des fonds décaissés au 30 septembre.

Note 20 : Reprises sur provisions (See Note 4 and Note 12b)

	31/12/2023	31/12/2022
Reprise sur provision pour dépréciation des contributions	544 799 €	349 168 €
Reprises sur provision d'exploitation	200 000 €	281 525 €
Total	744 799 €	630 692 €

La reprise sur provision pour dépréciation des contributions intervient suite au paiement, à l'abandon ou à la prescription de la contribution.

Note 21 : Achat d'approvisionnement

	31/12/2023	31/12/2022
Energie	68 595 €	47 770 €
Fournitures de bureau et autre petit matériel	146 693 €	129 849 €
Total	215 288 €	177 619 €

Note 22 : Autres charges externes

	31/12/2023	31/12/2022
Prestations de service	4 424 875 €	4 242 047 €
Locations	393 729 €	313 279 €
Entretien et maintenance	622 263 €	557 178 €
Assurances	47 972 €	79 434 €
Frais de mission	652 889 €	451 227 €
Frais de réception	253 349 €	61 010 €
Affranchissements et télécommunication	56 659 €	67 677 €
Frais bancaires	24 854 €	29 079 €
Autres	58 734 €	109 407 €
Total	6 535 323 €	5 910 339 €

Budget général

La ligne « Prestations de service » comprend notamment :

- services informatiques (2,8 M€): prestations de services relatives à WAHIS (2,2 M€), soutien à la gestion des projets informatiques pour (116 K€), dépenses de gestion récurrentes pour l'informatique (310 K€), consultant pour soutenir les projets informatiques (226 K€) ;
- communication (440 K€): les dépenses de communication sur les médias sociaux (97 K€), les autres campagnes de communication (143 K€), la campagne pour les 100 ans de l'OMSA (109 K€) et les consultants pour le service Communication (initialement budgétisés comme frais de personnel pour 18 K€) ;
- dépenses de traduction et d'interprétariat (343 K€) ;
- services externes, y compris les consultances (545 K€): personnel temporaire (78 K€), consultants et experts soutenant les dossiers de la documentation, des finances, des ressources humaines, des affaires juridiques, des achats et pour l'organisation de la Session générale (467 K€).

La ligne « Locations » concerne la location de salle pour la Session générale qui s'est tenue en format présentiel en 2023.

L'augmentation du poste "maintenance et réparations" est due à un recours accru aux services d'hébergement en raison d'un plus grand nombre de projets informatiques.

La ligne "frais de mission" comprend 177 K€ de frais de mission pour le personnel de l'OMSA et 475 K€ pour les experts participant aux réunions de l'OMSA (formats virtuel et présentiel). En 2023, toutes les Commissions spécialisées, trois conférences de commission régionale, trois réunions du Conseil ont été organisées en format présentiel.

Note 23 : Impôts

	31/12/2023	31/12/2022
Impôts	26 018 €	22 338 €
Total	26 018 €	22 338 €

L'OMSA est exonérée d'impôts locaux en France pour les surfaces qu'il utilise pour ses activités. Le principal montant acquitté est la taxe sur les ordures ménagères.

Note 24 : Salaires

	31/12/2023	31/12/2022
Traitements	5 514 580 €	4 928 805 €
Primes	539 372 €	459 883 €
Indemnités	394 160 €	282 586 €
Total	6 448 112 €	5 671 275 €

Les salaires et les charges sociales représentent environ 49 % des charges totales (vs. 48 % en 2022). Cette augmentation s'explique principalement par l'application de l'indice des prix à la consommation de l'INSEE (7,11 %) au point salaire du siège. Elle est également due à des postes vacants en 2022 dont le recrutement a été finalisé en 2023.

Les conditions d'emploi du personnel sont définies par le Statut du personnel et le Règlement du personnel adoptés par l'Assemblée mondiale de l'OMSA le 27 mai 1983 et modifiés par la Résolution 13 adoptée par l'Assemblée mondiale des Délégués le 31 mai 2013.

Une prime « qualité » est versée en fin d'année civile. Cette prime prend en considération différents critères d'évaluation (niveau de responsabilité, compétences, qualité du service rendu, investissement personnel...). Cette prime peut faire l'objet d'une modulation (de 80 % à 120 % du montant de base) proposée par le supérieur hiérarchique et décidée par la Directrice générale.

Une prime de responsabilité est versée en fin d'année civile aux directeurs généraux adjoints, au directeur de l'Administration, aux chefs de service et à leurs adjoints.

Les indemnités couvrent notamment les congés dans les foyers, les frais de déménagement et d'installation des agents nouvellement recrutés, ainsi que la participation de l'OMSA aux frais de retour dans les foyers en fin de contrat.

Budget général

Note 25 : Charges sociales

	31/12/2023	31/12/2022
Sécurité sociale	1 734 538 €	1 568 957 €
Retraite complémentaire	895 933 €	788 796 €
Prévoyance et mutuelle	208 997 €	187 759 €
Autres charges sociales	182 301 €	277 734 €
Total	3 021 769 €	2 823 246 €

Conformément à l'accord de sécurité sociale signé avec la République française, les membres du personnel du Siège de l'OMSA sont soumis à la législation française de sécurité sociale en ce qui concerne les branches :

- Maladie – maternité – décès
- Invalidité
- Vieillesse
- Accidents du travail

Concernant la retraite complémentaire, le personnel de l'OMSA cotise à une caisse autonome d'allocation vieillesse.

Note 26 : Autres charges d'exploitation

	31/12/2023	31/12/2022
Contributions aux Représentations	300 000 €	366 560 €
Part des contributions revenant aux RR et RSR	1 073 294 €	933 348 €
Dépenses diverses de gestion courante	5 950 €	381 €
Pertes sur créances irrécouvrables	112 004 €	176 475 €
Total	1 491 248 €	1 476 765 €

Les contributions aux Représentations correspondent à des dépenses des Représentations régionales et sous-régionales prises en charge directement par le Budget général. En 2023, un montant de 300 K€ a été versé aux Représentations ayant une situation déficitaire.

La part des contributions statutaires affectée aux Représentations est comptabilisée en charges puisque les contributions sont comptabilisées à 100 % en produits de Budget général (1,07 M€)

Note 27 : Dotation aux amortissements et aux provisions (cf. Notes 4, 7, 8 et 12 bis)

	31/12/2023	31/12/2022
Dotations aux amortissements	543 739 €	602 051 €
Dotations aux provisions d'exploitation	0 €	200 000 €
Dépréciation des contributions impayées	1 018 526 €	893 568 €
Total	1 562 266 €	1 695 619 €

Note 28 : Produits financiers

	31/12/2023	31/12/2022
Gains sur valeurs mobilières	39 465 €	875 €
Intérêts des comptes courants	71 748 €	9 067 €
Gains de change	1 433 €	121 199 €
Total	112 646 €	131 141 €

Les taux de rémunération des placements financiers ont été extrêmement faibles pendant plusieurs années, mais ils ont finalement augmentés en 2023 permettant ainsi une hausse des gains sur les placements et les intérêts sur les comptes courants.

Tous les intérêts liés aux placements du Fonds de réserve sont comptabilisés en fonds propres et non en produits financiers dans le but de préserver les avoirs du Fonds de réserve. Ainsi le Fonds de réserve

Budget général

a constaté 37 K€ d'intérêts spécifiques. Les gains potentiels sur les placements sont comptabilisés en fonds propres et non en produits financiers.

Les gains de change résultent essentiellement des variations du taux de change entre le dollar américain et l'euro.

Note 29 : Charges financières

	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts sur emprunts	50 904 €	56 968 €
Pertes sur valeurs mobilières	0 €	1 487 €
Pertes de change	21 976 €	793 €
Total	72 879 €	59 249 €

Note 30 : Solde des activités ordinaires

Le solde des activités ordinaires du Budget général s'élève à 121 K€. Cela signifie que les recettes ordinaires (contributions statutaires et extraordinaires, les autres recettes d'exploitation telles que les recettes perçues au titre des dossiers d'évaluation de statuts sanitaires des Membres, les frais de gestion provenant du Fonds mondial) ont été suffisantes pour couvrir les dépenses de fonctionnement en 2023.

Note 31 : Produits exceptionnels

	31/12/2023	31/12/2022
Reprise des subventions	33 408 €	33 796 €
Total	33 408 €	33 796 €

Les subventions reçues par l'OMSA suite à l'achat de l'immeuble sis au 14 rue de Prony sont étalées sur la même durée que l'amortissement de l'immeuble.

Note 32 : Charges exceptionnelles

	31/12/2023	31/12/2022
Charges diverses	219 €	60 €
Total	219 €	60 €

Note 33 : Solde du Fonds de réserve

Le Fonds de réserve a été intégré au compte de Budget général depuis le 1er janvier 2016.

Compte tenu du résultat de 2022 sur le Budget général, une somme de 100 K€ a été versée au Fonds de réserve en 2023.

Les charges et produits relatifs à ce Fonds de réserve sont enregistrés dans un compte de bilan afin de préserver son résultat. Les charges comprennent les frais bancaires (1,3 K€), des indemnités pour perte d'emploi (6,4 K€) versées à un agent ayant quitté l'OMSA. Les produits comprennent les intérêts bancaires (37 K€) et à une plus-value latente sur des placements financiers estimée à 68,7 K€ en fin d'année. Ainsi le résultat du Fonds de réserve au 31 décembre 2023 s'élève à 97,7 K€.

Note 34 : Variation de créances

La diminution des créances de 660 K€ représente la variation des créances entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023. Elle comprend principalement la variation des créances entre le Budget général et les autres entités de l'OMSA (642 K€), la variation de la TVA en attente de remboursement (554 K€) et la variation des contributions appelées mais non payées par les Membres (- 410 K€).

Note 35 : Variation des dettes

L'augmentation des dettes de 2,5 M€ représente la variation de dettes entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023. Elle inclut principalement la variation de dettes entre le Budget général et les autres entités de l'OMSA (1,4 M€), la variation des contributions statutaires et extraordinaires appelées pour l'année N+1 et payées courant N (696 K€), la variation des charges à payer (- 170 K€), la variation des dettes envers les organismes sociaux français (137 K€) et la variation des dettes envers les fournisseurs non réglés au 31 décembre 2023 (497 K€).

2. Fonds Mondial pour la santé et le bien-être des animaux

128. Le Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux (Fonds mondial) est un fonds fiduciaire multi-donateurs par l'intermédiaire duquel l'Organisation collecte et gère les contributions volontaires des Membres (en plus de leurs contributions statutaires) ainsi que celles d'organisations intergouvernementales, de fondations philanthropiques, du secteur privé et d'autres sources. Créé par une résolution votée par les Membres en 2004, la base juridique du Fonds mondial fait partie des Textes fondamentaux depuis 2011.
129. Grâce aux contributions volontaires des partenaires financiers accordées au Fonds mondial, l'OMSA soutient le développement et la mise en œuvre de programmes et de projets, essentiels pour exécuter son mandat et atteindre les objectifs de ses plans stratégiques.
130. Les contributions volontaires perçues par le Fonds mondial complètent les contributions statutaires et extraordinaires reçues de la part des Membres (Budget général). Le Fonds mondial est un compte spécial de l'OMSA, créé en application de l'article 7.3 du Règlement financier et géré conformément aux règles administratives et financières de l'Organisation.
131. Le Fonds mondial est un compte spécial pluriannuel. La comptabilité du Fonds mondial est tenue suivant le principe que le résultat final sera nul (ni excédent, ni perte) ; en conséquence, les écarts annuels entre les recettes et les dépenses sont comptabilisés en variations des produits constatés d'avance.
132. Depuis le 1er janvier 2013, la comptabilité du Fonds mondial est une comptabilité d'engagement,

État de la situation financière (EUR)

A C T I F	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Actifs courants			
. Caisses		-	-
. Disponibilités	1	7 430 132	25 345 840
. Valeurs de placement	2	38 285 510	21 238 277
. Créances			
dont : (contributions à recevoir)		-	-
(créances opérationnelles)	3	435 582	293 397
(autres créances)	4	56 281 325	48 784 230
. Charges constatées d'avance	5	194 681	540 504
Total actifs courants		102 627 230	96 202 248
Actifs non courants			
. Immobilisations incorporelles		-	-
. Immobilisations corporelles		-	-
. Immobilisations financières		-	-
Total actifs non courants		-	-
TOTAL DE L'ACTIF		102 627 230	96 202 248
P A S S I F			
Passifs courants			
. Dettes			
dont : (créanciers divers)	6	92 156 944	85 782 337
(dettes opérationnelles)	7	10 470 287	10 419 911
(avances sur contributions)		-	-
. Provisions pour risques et charges		-	-
Total passifs courants		102 627 230	96 202 248
Passifs non courants			
. Emprunt		-	-
. Autres dettes financières		-	-
. Subventions d'investissements		-	-
Total passifs non courants		-	-
TOTAL DU PASSIF		102 627 230	96 202 248
Actif net		-	-
ACTIF NET / SITUATION NETTE			
Report à nouveau (soldes cumulés)		-	-
Solde de l'exercice		-	-
TOTAL ACTIF NET / SITUATION NETTE		-	-

État de la performance financière (EUR)

	Notes	Exercice 2 023	Exercice 2022
Produits opérationnels			
Contributions statutaires		-	-
Contributions internes		-	-
Contributions volontaires	8	29 225 453	23 279 304
Subventions Fonds Mondial		-	-
Autres produits opérationnels	9	-	25
Reprises sur provisions		-	-
Total produits opérationnels		29 225 453	23 279 329
Charges opérationnelles			
Achats d'approvisionnement	10	8 996	6 822
Autres charges externes	11	8 857 708	4 396 509
Impôts		-	-
Salaires	12	4 318 285	3 558 841
Charges sociales	12	1 746 052	1 405 584
Autres charges opérationnelles	13	15 216 185	14 766 064
Dotations aux amortissements et provisions		-	-
Total charges opérationnelles	14	30 147 226	24 133 821
SOLDE DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		(921 773)	(854 492)
Produits financiers	15	1 241 183	1 163 155
Charges financières	16	319 375	308 663
RESULTAT FINANCIER		921 808	854 492
SOLDE DES ACTIVITES ORDINAIRES		35	0
Produits exceptionnels		-	-
Charges exceptionnelles		35	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(35)	-
SOLDE NET DE L'EXERCICE		-	-

**Tableau des flux de trésorerie de l'année finissant le
(EUR)**

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Solde des activités ordinaires		35	-
Solde des activités exceptionnelles		(35)	-
Amortissements		-	-
Profit/perte sur cessions d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des provisions pour risques et charges		-	-
Diminution/augmentation des créances		(7 218 263)	4 102 725
Diminution/augmentation des stocks		-	-
Diminution/augmentation des dettes		6 349 788	3 033 603
Diminution/augmentation des produits différés		-	-
Affectation au Fonds de réserve		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	17	(868 476)	7 136 328
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Achats d'immobilisations		-	-
Produits de la vente d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des prêts au personnel		-	-
Diminution/augmentation des immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		-	-
Flux de trésorerie des activités de financement			
Subventions d'investissement		-	-
Emprunts		-	-
Remboursement des emprunts		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-	-
Diminution/augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		(868 476)	7 136 328
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		46 584 118	39 447 789
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		45 715 642	46 584 118

État des variations de l'actif net (EUR)

	Report à nouveau	Réserves	Excédent / Déficit net de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2021	-	-	-	-
Affectation du résultat de l'année précédente	-	-	-	-
Affectation aux autres entités de l'OMSA	-	-	-	-
Affectation au Budget ordinaire	-	-	-	-
Solde net de l'exercice	-	-	-	-
sous total	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2022	-	-	-	-
Affectation du résultat de l'année précédente	-	-	-	-
Affectation aux autres entités de l'OMSA	-	-	-	-
Affectation au Budget ordinaire	-	-	-	-
Solde net de l'exercice	-	-	-	-
sous total	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2023	-	-	-	-

L'état des variations de l'actif net est à zéro parce que La comptabilité du Fonds mondial est tenue suivant le principe que le résultat final sera nul (ni excédent, ni perte).

Notes

Note 1 : Disponibilités

	31/12/2023	31/12/2022
Comptes bancaires en euros	5 804 958 €	18 933 014 €
Comptes bancaires en devises	1 625 174 €	6 412 826 €
Total	7 430 132 €	25 345 840 €

Les comptes bancaires en dollars et en livres sterling sont convertis en euros au cours de clôture.

Note 2 : Valeurs de placement

	31/12/2023	31/12/2022
Comptes à terme et autres	38 285 510 €	21 238 277 €
Total	38 285 510 €	21 238 277 €

En 2023, les disponibilités ont été placés sur des comptes à terme avec une remontée des taux de rémunération. Les comptes à terme sont des propositions de placements intéressants car ils étaient flexibles en terme de durée. Cette flexibilité répond bien aux spécificités propres aux contrats des partenaires financiers.

Note 3 : Créances opérationnelles

	31/12/2023	31/12/2022
Créances sur les autres entités de l'OMSA	435 582 €	293 397 €
Total	435 582 €	293 397 €

Les créances sur les autres entités de l'OMSA représentent les montants que les autres entités doivent reverser au Fonds mondial suite à des activités dont le coût réel a été inférieur au coût budgété (avances faites par le Fonds mondial).

Note 4 : Autres créances

	31/12/2023	31/12/2022
TVA déductible	196 812 €	194 563 €
Débiteurs divers	118 303 €	0 €
Baillleurs de fonds	55 966 210 €	48 589 667 €
Total	56 281 325 €	48 784 230 €

La ligne « baillleurs de fonds » correspond aux contributions pluriannuelles restant à recevoir sur les contrats déjà signés avec les baillleurs (cf. tableau de la note 8).

Note 5 : Charges constatées d'avance

	31/12/2023	31/12/2022
Charges constatées d'avance	194 681 €	540 504 €
Total	194 681 €	540 504 €

Les charges constatées d'avance (195 K€) comprennent principalement des prestations de services enregistrées en comptabilité en 2023 mais non encore réalisée au 31/12/2023.

Note 6 : Crédoiteurs divers

	31/12/2023	31/12/2022
Produits constatés d'avance	88 617 896 €	80 593 520 €
Contrats de jumelage	1 749 797 €	2 180 389 €
Charges à payer	1 757 064 €	2 894 073 €
Autres	32 188 €	114 355 €
Total	92 156 944 €	85 782 337 €

L'augmentation des passifs courants au 31/12/2023 tient principalement à l'augmentation du montant des crédoiteurs divers qui se décompose entre les produits constatés d'avance (88,62 M€), les montants de contrats pour des projets de jumelages (1,75 M€), les charges à payer (1,76 M€) et des autres crédoiteurs divers (32 K€).

Les produits constatés d'avance correspondent aux subventions signées (incluant les fonds reçus et les fonds pas encore reçus) et non encore dépensées au 31/12/2023.

Les dépenses réalisées en 2023 et non encore facturées au 31/12/2023 ont été comptabilisées en charges à payer.

Note 7 : Dettes opérationnelles

	31/12/2023	31/12/2022
Dettes envers les autres entités de l'OMSA	2 198 594 €	3 398 189 €
Fournisseurs	7 704 867 €	6 824 333 €
Experts	566 826 €	197 389 €
Total	10 470 287 €	10 419 911 €

La ligne « dettes envers les autres entités de l'OMSA » (2,2 M€) correspond aux montants qui ont été avancés au Fonds mondial par le budget général et les représentations régionales et sous-régionales. Le Fonds mondial a remboursé ces différentes entités en 2024.

La ligne « Fournisseurs » (7,70 M€) correspond principalement à des sous-subventions signées avec des partenaires.

Note 8 : Contributions volontaires

	31/12/2023	31/12/2022
Subventions	29 487 229 €	23 673 438 €
Variation des produits constatés d'avance	(261 776) €	(394 134) €
Total	29 225 453 €	23 279 304 €

L'OMSA a adopté pour le compte spécial du Fonds mondial une règle comptable qui est de produire un résultat nul au 31 décembre de chaque année en raison de la nature même de ce compte. L'OMSA a adopté la comptabilité d'engagement, y compris pour le Fonds mondial. Par conséquent le montant indiqué dans le compte « subventions » correspond à la partie des subventions rattachée à l'année 2023 (et non aux versements reçus).

L'évolution des contributions volontaires présentée dans l'état de la performance financière reflète principalement l'évolution des charges annuelles. Elle se décompose entre les subventions de l'exercice 2023 (29,49 M€) et la variation des produits constatés d'avance (-262 K€). Cette variation des produits constatés d'avance correspond aux contributions signées en 2023 mais qui seront décaissées lors des exercices suivants ; ce mode de comptabilisation est lié au fait que le Fonds mondial génère un résultat annuel nul.

Le tableau ci-après présente une synthèse par bailleur classé entre « Membres », « Organisations internationales », « Fondation et partenariats secteur privé » et « Autres ». La colonne (f) de ce tableau présente la répartition des subventions reçues en 2023 (29,87 M€).

Fonds mondial

Bailleurs (montants en €)	Solde restant à payer au 01/01/2023 (a)	Subventions comptabilisées en 2023 (b)	Produits constatés d'avance au 01/01/2023 (c)	Produits constatés d'avance au 31/12/2023 (d)	Montant du contrat signé en 2023 (e) = (b) - (c) + (d)	Montant reçu en 2023 (f)	Solde restant à payer au 31/12/2023 (g) = (a) + (e) - (f)
Membres	38 205 445	22 199 453	63 145 080	66 301 100	25 355 474	23 287 872	40 273 048
Allemagne	10 137 822	2 273 920	10 201 286	7 927 366	0	3 823 024	6 314 797
Australie	1 338 183	2 338 745	4 970 582	5 271 319	2 639 481	2 594 162	1 383 503
Canada	1 795 118	2 781 385	9 733 109	7 419 562	467 838	2 111 995	150 961
Chine	0	1 207 019	3 975 322	3 598 978	830 675	830 675	0
Colombie	0	18 466	31 098	12 632	0	0	0
Corée (République de)	0	0	126 417	126 417	0	0	0
Espagne	0	90 243	714 890	814 647	190 000	190 000	0
Etats Unis d'Amérique	5 485 452	6 062 865	7 585 489	18 773 571	17 250 946	4 176 784	18 559 614
France	3 000 000	678 679	3 985 429	3 526 750	220 001	220 000	3 000 001
Irlande	75 000	80 087	102 767	22 680	0	75 000	0
Italie	11 500 000	1 593 778	14 824 128	13 230 350	0	2 250 000	9 250 000
Japon	0	1 282 848	1 151 606	1 008 966	1 140 209	1 140 209	0
Mexique	0	142 945	180 779	37 835	0	0	0
Norvège	0	225	225	0	0	0	0
Nouvelle Zélande	0	750	750	0	0	0	0
Royaume Uni	4 873 871	3 486 749	5 407 854	4 220 497	2 299 392	5 753 474	1 419 788
Suisse	0	160 750	153 348	309 531	316 933	122 549	194 384
Organisations internationales	9 192 587	5 190 670	12 349 543	14 967 637	7 808 764	4 098 357	12 902 993
Banque mondiale	3 403 920	541 582	3 503 540	3 256 040	294 082	441 342	3 256 660
Organisation mondiale du commerce	84 984	0	76 812	76 812	0	0	84 984
Programme des Nations Unies pour le développement	0	1 209 524	1 949 906	1 980 025	1 239 642	1 239 642	0
Union Africaine - Bureau Interafricain des Ressources Animales	132 000	135 310	170 000	34 690	0	56 108	75 892
Union Européenne	5 571 683	3 304 255	6 649 285	9 620 070	6 275 040	2 361 265	9 485 457
Fondations et partenariats secteur privé	805 702	1 903 231	1 894 604	4 062 303	4 070 931	2 236 297	2 640 335
Fondation Bill & Melinda Gates	377 148	1 746 240	1 083 243	3 407 934	4 070 931	2 150 373	2 297 705
FCDO (GBADS via Fondation Gates)	0	0	0	0	0	0	0
Confédération internationale des sports de chevaux	428 555	133 033	339 201	206 168	0	85 924	342 630
Open Philanthropy Project	0	23 281	471 482	448 202	0	0	0
Pew Charitable Trusts	0	678	678	0	0	0	0
Autres	385 932	193 895	711 614	532 380	14 661	250 760	149 834
Divers	385 932	193 895	711 614	532 380	14 661	250 760	149 834
Total	48 589 667	29 487 250	78 100 841	85 863 421	37 249 830	29 873 286	55 966 210

Note 9 : Autres produits opérationnels

	31/12/2023	31/12/2022
Produits divers de gestion	0 €	25 €
Total	0 €	25 €

Note 10 : Achat d'approvisionnement

	31/12/2023	31/12/2022
Achats de fournitures de bureau	8 996 €	6 822 €
Total	8 996 €	6 822 €

Note 11 : Autres charges externes

	31/12/2023	31/12/2022
Prestations de service	5 279 189 €	2 453 539 €
Frais de gestion Siège	1 788 624 €	1 106 163 €
Locations	9 115 €	44 570 €
Entretien et maintenance	0 €	5 501 €
Frais de mission	1 512 853 €	655 557 €
Frais de réception	245 365 €	12 319 €
Frais bancaires	22 562 €	118 860 €
Total	8 857 708 €	4 396 507 €

Le montant des frais de gestion reçus par le Budget général s'élève à 1,79 M€ comme indiqué dans les comptes du Fonds mondial.

Note 12 : Personnel et charges sociales

	31/12/2023	31/12/2022
Salaires	3 665 210 €	2 994 217 €
Primes	217 919 €	181 609 €
Indemnités	435 156 €	383 015 €
Charges sociales	1 746 052 €	1 405 584 €
Total	6 064 337 €	4 964 426 €

La part des salaires et des charges sociales (6,06 M€) correspond à 20 % des charges opérationnelles (contre 21 % en 2022 et 24 % en 2021). La diminution de ce pourcentage s'explique par une hausse des activités en 2023.

Note 13 : Autres charges opérationnelles

	31/12/2023	31/12/2022
Autres entités de l'OMSA	9 544 397 €	6 631 571 €
Sous-subsidations	5 671 788 €	8 134 494 €
Total	15 216 185 €	14 766 064 €

Les autres charges opérationnelles correspondent à des tranches versées par les comptes du Fonds mondial aux représentations régionales et sous-régionales. Ces tranches versées aux représentations permettent à celles-ci de mettre en place certaines activités prévues dans les contrats avec les bailleurs de fonds.

Note 14 : Total des charges opérationnelles

Le montant total des charges opérationnelles (30,15 M€) est en hausse en 2023 (+25 %) par rapport à 2022. Les charges opérationnelles incluent principalement les trois grands postes suivants : les autres charges externes (cf. note 11), les frais de personnel (cf. note 12) et les autres charges opérationnelles (cf. note 13).

Ces charges opérationnelles ont été dépensées pour différentes activités prévues dans les contrats signés avec les bailleurs. Le tableau suivant présente la répartition des dépenses par bailleurs de fonds.

Fonds mondial

Dépenses/Charges 2023 - Bailleurs	Détail	Montant total (€)
Membres		22 534 860
Allemagne	2 376 803	
Australie	2 379 262	
Canada	2 894 111	
Chine	1 207 236	
Colombie	18 466	
Espagne	90 243	
Etats Unis d'Amérique	6 068 987	
France	678 659	
Irlande	80 087	
Italie	1 593 778	
Japon	1 338 974	
Mexique	142 945	
Royaume Uni	3 504 560	
Suisse	160 750	
Organisations internationales		5 193 077
Banque mondiale	541 582	
Programme des Nations Unies pour le développement	1 211 931	
Union Européenne	3 304 255	
Union Africaine Bureau Interafricain des Ressources Animales	135 310	
Fondations et partenariats secteur privé		1 902 590
Fondation Bill & Melinda Gates	1 746 277	
Confédération internationale des sports de chevaux	133 033	
Open Philanthropy	23 281	
Autres		836 109
Divers	836 109	
Total dépenses / charges		30 466 636

Note 15 : Produits financiers

	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts sur comptes courants	468 010 €	0 €
Intérêts sur placements	448 015 €	45 443 €
Gains de changes	325 159 €	1 117 712 €
Total	1 241 183 €	1 163 155 €

Le gain de change « potentiel » comprend la valorisation des comptes bancaires détenus en devise en cours au 31/12/2023. En effet, la variation du taux de change US\$/ EUR (1 US\$ = 0,93756 € au 31/12/2022 et 1 US\$ = 0,90498 € au 31/12/2023) et le niveau de trésorerie disponible en US\$ (cf. notes 1 et 2) entraînent un gain de change théorique (« potentiel »).

Note 16 : Charges financières

	31/12/2023	31/12/2022
Pertes de change	319 375 €	308 663 €
Total	319 375 €	308 663 €

Les pertes de change « potentielles » correspondent à des pertes de change virtuelles calculées lors de la valorisation des comptes bancaires ouverts en devises au taux de change de fin d'année.

Note 17 : Tableau des flux de trésorerie de l'année finissant le 31/12/2023

On constate qu'il n'y a que des flux de trésorerie des activités opérationnelles et qu'il n'y a ni activités d'investissement ni activités de financement.

Une diminution de trésorerie et équivalents de trésorerie est enregistrée (-868 K€) au 31/12/2023 :

- La diminution de créances de 7,22 M€ correspond principalement à la variation des soldes à la clôture sur les contrats de contributions signés avec les bailleurs et donc au montant reçu sur ces contrats (cf. note 4).
- L'augmentation des dettes de 6,35 M€ correspond principalement à :
 - ✓ les produits constatés d'avance correspondant aux subventions signées et non encore dépensées au 31/12/2023 (augmentation de 8,02 M€, cf. note 6),
 - ✓ les contrats de jumelage restant à payer (diminution de 0,43 M€, cf. note 6),
 - ✓ les charges à payer correspondant principalement à une sous-subvention non encore payée au 31/12/2023 (diminution de 1,14 M€, cf. note 6),
 - ✓ les dettes envers les fournisseurs et les experts (augmentation de 1,25 M€, cf. note 7),
 - ✓ la dette envers les autres entités (diminution de 1,2 M€, cf. note 7).

3. Représentations régionales et sous-régionales

133. L'OMSA a établi des Représentations régionales pour les régions suivantes : Afrique, Amériques, Asie et Pacifique, Europe, Moyen-Orient.
134. L'objectif de ces Représentations est de fournir aux Membres de l'OMSA des services adaptés au plan régional, afin qu'ils puissent renforcer la surveillance et le contrôle des maladies animales dans leur région. Les informations relatives aux activités conduites par les Représentations sont présentées dans le rapport de la Directrice générale sur les activités de l'OMSA en 2023 (91GS/Adm-05).
135. En application de la Résolution N° 6 adoptée le 26 mai 2006, un mécanisme de financement des Représentations régionales a été mis en place, par l'attribution de 8,33% de la contribution statutaire des pays de la région au fonctionnement de la Représentation régionale.
136. Depuis le 1er janvier 2013, la comptabilité de l'OMSA est une comptabilité d'engagement.

La Représentation régionale Afrique - Mali

La Représentation régionale de l'OMSA pour l'Afrique a été créée par un accord du 17 octobre 2000 avec le Gouvernement de la République du Mali. Son siège est installé à Bamako.

Un nouvel accord signé le 28 mai 2013 régit l'installation et le fonctionnement d'une Représentation régionale de l'OMSA pour l'Afrique, déterminant les droits et obligations des parties, les privilèges et immunités qui devront être accordés par le Gouvernement de la République du Mali à l'OMSA, aux Représentants des Membres, à leurs experts et à leurs fonctionnaires dans l'exercice de leur mission et de leurs fonctions sur le territoire de la République du Mali.

Le Mali met à la disposition de la Représentation les locaux à titre gracieux.

Afrique - Bamako	Prévisions	Réalisations	Différence
Solde au 1er janvier 2023	73 788	73 788	-
Produits			
Contributions volontaires	-	-	-
Part des contributions ordinaires	151 000	175 001	24 001
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	2 066 760	1 289 537	(777 223)
Autres produits		2 490	2 490
Total des produits	2 217 760	1 467 028	(750 732)
Charges			
Frais de personnel	138 000	138 104	104
Frais de mission	240 000	206 354	(33 646)
Frais de fonctionnement	73 000	63 298	(9 702)
Frais pour ateliers et conférences régionaux	725 000	718 138	(6 862)
Autres activités techniques	1 058 000	307 289	(750 711)
Total des charges	2 234 000	1 433 183	(800 817)
Solde de la période	(16 240)	33 845	50 085
Solde au 31 décembre 2023	57 548	107 634	50 085

La Représentation sous-régionale pour l'Afrique australe - Botswana

La Représentation sous-régionale de l'OMSA pour l'Afrique australe a été créée en mai 2006 par un accord entre l'Organisation Mondiale de la Santé Animale et le Gouvernement de la République du Botswana. Son siège est installé à Gaborone.

Cette représentation a été établie pour couvrir les 15 Membres de l'OMSA dans la sous-région. Sa situation lui permet de communiquer avec la communauté économique régionale, la Communauté pour le Développement en Afrique Australe (SADC), qui a également son siège à Gaborone.

Elle est hébergée dans les locaux du Ministère de l'agriculture à titre gracieux.

Afrique - Gaborone	Prévisions	Réalisations	Différence
Solde au 1er janvier 2023	(20 741)	(20 741)	-
Produits			
Contributions volontaires	-	-	-
Part des contributions ordinaires	-	-	-
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	2 004 700	814 613	(1 190 087)
Autres produits	135 500	169 812	34 312
Total des produits	2 140 200	984 426	(1 155 774)
Charges			
Frais de personnel	265 000	259 032	(5 968)
Frais de mission	40 000	41 257	1 257
Frais de fonctionnement	40 000	85 673	45 673
Frais pour ateliers et conférences régionaux	658 000	580 472	(77 528)
Autres activités techniques	1 137 200	62 573	(1 074 627)
Total des charges	2 140 200	1 029 007	(1 111 193)
Solde de la période	-	(44 581)	(44 581)
Solde au 31 décembre 2023	(20 741)	(65 322)	(44 581)

La Représentation sous-régionale pour l'Afrique du nord - Tunisie

La Représentation sous-régionale de l'OMSA pour l'Afrique du nord a été créée le 13 janvier 2009 par un accord entre l'Organisation Mondiale de la Santé Animale et le Gouvernement tunisien.

La Représentation sous-régionale de l'OMSA pour l'Afrique du nord a été établie pour couvrir les cinq Membres de l'OMSA de la région (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie) en lien avec la Représentation régionale de l'OMSA pour l'Afrique basée à Bamako (Mali) et l'Union du Maghreb Arabe (UMA) qui a son siège à Rabat au Maroc. Pour certaines activités en lien avec le GF-TADs, le CRSA et le REMESA, l'Égypte est également associée.

Elle siège dans un bâtiment mis à disposition de la Représentation sous-régionale par le Ministère de l'agriculture de Tunisie à titre gracieux.

Afrique - Tunis	Prévisions	Réalisations	Différence
Solde au 1er janvier 2023	-	-	-
Produits			
Contributions volontaires	-	-	-
Part de la contribution ordinaire	-	-	-
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	348 300	268 863	(79 437)
Autres produits	-	-	-
Total des produits	348 300	268 863	(79 437)
Charges			
Frais de personnel	194 400	177 192	(17 208)
Frais de mission	10 000	7 270	(2 730)
Frais de fonctionnement	32 900	26 897	(6 003)
Frais pour ateliers et conférences régionaux	111 000	42 505	(68 495)
Autres activités techniques	-	15 000	15 000
Total des charges	348 300	268 863	(79 437)
Solde de la période	-	-	-
Solde au 31 décembre 2023	-	-	-

La Représentation sous-régionale pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique - Kenya

La Représentation sous-régionale de l'OMSA pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique a été établie à Nairobi (Kenya) suite à un accord signé en 2009 entre l'OMSA et le Gouvernement du Kenya.

Cette Représentation a été établie pour couvrir les Membres de l'OMSA de la région en lien avec la Représentation régionale de l'OMSA pour l'Afrique basée à Bamako (Mali) et pour ce qui concerne les Seychelles et la Tanzanie, aussi la Représentation sous-régionale pour l'Afrique australe basée à Gaborone (Botswana) : Burundi, Comores, Djibouti, Ethiopie, Erythrée, Kenya, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Sud Soudan et Tanzanie.

Elle siège dans des locaux dont le loyer est payé par le Kenya.

Elle doit recevoir annuellement une contribution volontaire du Kenya, cependant celui-ci n'a pas payé cette contribution depuis 2019.

Afrique - Nairobi	Prévisions	Réalisations	Différence
Solde au 1er janvier 2023	(2 979)	(2 979)	-
Produits			
Contributions volontaires	18 000	(4 152)	(22 152)
Part des contributions ordinaires	-		-
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	2 122 100	1 625 800	(496 300)
Autres produits	123 000	104 869	(18 131)
Total des produits	2 263 100	1 726 517	(536 583)
Charges			
Frais de personnel	399 000	398 203	(797)
Frais de mission	72 000	73 416	1 416
Frais de fonctionnement	58 500	67 170	8 670
Frais pour ateliers et conférences régionaux	671 500	786 918	115 418
Autres activités techniques	1 044 100	365 541	(678 559)
Total des charges	2 245 100	1 691 248	(553 852)
Solde de la période	18 000	35 270	17 270
Solde au 31 décembre 2023	15 021	32 290	17 270

Regional Representation pour les Amériques - Argentine

La Représentation régionale de l'OMSA pour les Amériques a été officiellement établie à Buenos Aires (Argentine) suite à un accord signé le 24 novembre 2003 entre l'OMSA et le Gouvernement de la République d'Argentine.

Le Gouvernement de la République Argentine verse une contribution financière spécifique à l'OMSA pour assurer le fonctionnement de la Représentation à Buenos-Aires.

Il met les locaux nécessaires à la disposition de la Représentation à titre gracieux.

Amériques - Buenos Aires	Prévisions	Réalisations	Différence
Solde au 1er janvier 2023	212 792	212 792	-
Produits			
Contributions volontaires	96 000	101 131	5 131
Part des contributions ordinaires	183 000	210 896	27 896
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	1 552 300	806 550	(745 750)
Autres produits	-	3 993	3 993
Total des produits	1 831 300	1 122 569	(708 731)
Charges			
Frais de personnel	281 000	245 526	(35 474)
Frais de mission	48 300	36 460	(11 840)
Frais de fonctionnement	36 000	41 166	5 166
Frais pour ateliers et conférences régionaux	842 200	553 965	(288 235)
Autres activités techniques	644 400	155 839	(488 561)
Total des charges	1 851 900	1 032 955	(818 945)
Solde de la période	(20 600)	89 614	110 214
Solde au 31 décembre 2023	192 192	302 406	110 214

La Représentation sous-régionale pour l'Amérique centrale - Panama

La Représentation sous-régionale de l'OMSA pour l'Amérique centrale a été établie à Panama (Panama) suite à un accord signé le 28 novembre 2006 entre l'OMSA et le Gouvernement de la République de Panama.

Le gouvernement du Panama verse une contribution financière spécifique à l'OMSA pour assurer le fonctionnement de la Représentation et finance le loyer des locaux.

Amériques - Panama	Prévisions	Réalisations	Différence
Solde au 1er janvier 2023	569 681	569 681	-
Produits			
Contributions volontaires	170 000	164 911	(5 089)
Part des contributions ordinaires	-	-	-
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	22 700	9 342	(13 358)
Autres produits	-	116	116
Total des produits	192 700	174 369	(18 331)
Charges			
Frais de personnel	68 000	51 737	(16 263)
Frais de mission	10 000	9 231	(769)
Frais de fonctionnement	53 000	26 515	(26 485)
Frais pour ateliers et conférences régionaux	24 700	-	(24 700)
Total des charges	155 700	87 483	(68 217)
Solde de la période	37 000	86 887	49 887
Solde au 31 décembre 2023	606 681	656 567	49 887

La Représentation régionale de l'Asie et le Pacifique - Japon

Le premier bureau régional de l'OMSA en Asie a été ouvert en 1971 à Tokyo.

L'Assemblée mondiale de l'OMSA a décidé de renforcer ce bureau en 1990. Un accord relatif aux privilèges et immunités de la Représentation régionale de l'OMSA pour l'Asie et le Pacifique a été signé le 20 décembre 2019 entre l'OMSA et le Gouvernement du Japon.

Depuis le 1er août 2013, la totalité des contributions volontaires du Japon est gérée au travers du Fonds mondial.

Asie-Pacifique - Tokyo	Prévisions	Réalizations	Différence
Solde au 1er janvier 2023	1 361 485	1 361 485	-
Produits			
Contributions volontaires	-	-	-
Part des contributions ordinaires	208 000	208 326	326
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	2 774 500	1 936 677	(837 823)
Autres produits	-	18 114	18 114
Total des produits	2 982 500	2 163 116	(819 384)
Charges			
Frais de personnel	617 000	656 329	39 329
Frais de mission	287 000	66 483	(220 517)
Frais de fonctionnement	70 000	124 495	54 495
Frais pour ateliers et conférences régionaux	2 285 000	904 499	(1 380 501)
Autres activités techniques	848 000	249 227	(598 773)
Total des charges	4 107 000	2 001 033	(2 105 967)
Solde de la période	(1 124 500)	162 083	1 286 583
Solde au 31 décembre 2023	236 985	1 523 569	1 286 583

La Représentation sous-régionale pour l'Asie du Sud-Est - Thaïlande

L'Unité de Coordination Régionale pour le programme de lutte contre la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est, prédécesseur de la Représentation sous-régionale de l'OMSA pour l'Asie du Sud-Est, a été établie en 1997 à Bangkok (Thaïlande) pour diriger la campagne de lutte contre la fièvre aphteuse. Cette unité a été transformée en Représentation sous-régionale en 2009 afin de faire face à des tâches plus importantes.

Elle reçoit des contributions volontaires des Membres de la région pour alimenter le programme SEACFMD.

Le gouvernement de la Thaïlande met à la disposition de la Représentation des locaux à titre gracieux.

Asie du Sud-Est - Bangkok	Prévisions	Réalisations	Différence
Solde au 1er janvier 2023	320 962	320 962	-
Produits			
Contributions volontaires	58 000	57 982	(18)
Part des contributions ordinaires	-	-	-
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	3 139 609	1 375 560	(1 764 049)
Autres produits	-	9 851	9 851
Total des produits	3 197 609	1 443 394	(1 754 215)
Charges			
Frais de personnel	564 000	593 523	29 523
Frais de mission	230 000	74 977	(155 023)
Frais de fonctionnement	33 000	40 479	7 479
Frais pour ateliers et conférences régionaux	972 000	372 460	(599 540)
Autres activités techniques	1 340 609	317 861	(1 022 749)
Total des charges	3 139 609	1 399 301	(1 740 308)
Solde de la période	58 000	44 093	(13 907)
Solde au 31 décembre 2023	378 962	365 055	(13 907)

La Représentation régionale à Moscou

La Représentation régionale de l'OMSA à Moscou (Russie) a été créée le 6 mars 2013. En vertu de l'accord signé, la Fédération de Russie verse une contribution volontaire spécifique à l'OMSA pour assurer le fonctionnement de la Représentation à Moscou.

De plus, un accord a été signé en 2017 entre le Ministère des finances de Russie et l'OMSA, aux termes duquel le Ministère des finances verse à l'OMSA un montant consacré à la location des locaux occupés par le bureau de la Représentation régionale.

Russie - Moscou	Prévisions	Réalisations	Différence
Solde au 1er janvier 2023	1 617 320	1 617 320	-
Produits			
Contributions volontaires	160 000	160 000	-
Part des contributions ordinaires	200 000	322 303	122 303
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	423 000	145 891	(277 109)
Autres produits	197 000	197 535	535
Total des produits	980 000	825 729	(154 271)
Charges			
Frais de personnel	170 000	170 589	589
Frais de mission	10 000	15 738	5 738
Frais de fonctionnement	100 200	63 687	(36 513)
Frais pour ateliers et conférences régionaux	389 000	147 112	(241 888)
Autres activités techniques	70 000	-	(70 000)
Total des charges	739 200	397 127	(342 073)
Solde de la période	240 800	428 602	187 802
Solde au 31 décembre 2023	1 858 120	2 045 922	187 802

La Représentation sous-régionale à Bruxelles

La Représentation sous-régionale de l'OMSA à Bruxelles (Belgique) a été créée le 1er janvier 2007.

Depuis le début de l'année 2013, la Représentation a emménagé dans les locaux de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA), à titre gracieux.

Europe - Bruxelles	Prévisions	Réalisations	Différence
Solde au 1er janvier 2023	297 079	297 079	-
Produits			
Contributions volontaires	-	-	-
Part des contributions ordinaires	250 000	126 000	(124 000)
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	464 000	362 702	(101 299)
Autres produits	-	132	132
Total des produits	714 000	488 834	(225 166)
Charges			
Frais de personnel	161 000	185 980	24 980
Frais de mission	16 000	4 498	(11 502)
Frais de fonctionnement	12 000	12 257	257
Frais pour ateliers et conférences régionaux	430 000	290 973	(139 027)
Autres activités techniques	35 000	-	(35 000)
Total des charges	654 000	493 708	(160 292)
Solde de la période	60 000	(4 874)	(64 874)
Solde au 31 décembre 2023	357 079	292 204	(64 874)

La Représentation sous-régionale pour l'Asie centrale - Kazakhstan

L'Unité de coordination sous-régionale de l'OMSA pour la fièvre aphteuse à Astana (Kazakhstan) a été créée le 15 octobre 2013.

En accord avec la Résolution n°15 adoptée par l'Assemblée mondiale des Délégués en mai 2017, l'Unité de coordination est devenue une Représentation sous-régionale (RSR) de l'OMSA pour l'Asie centrale.

Le gouvernement de la République du Kazakhstan s'engage à verser une contribution financière spécifique pour assurer le fonctionnement de la Représentation sous-régionale et à mettre à disposition les locaux pouvant accueillir cette Représentation sous-régionales.

Elle est hébergée dans les locaux du Ministère de l'agriculture à titre gracieux.

Kazakhstan - Astana	Prévisions	Réalisations	Différence
Solde au 1er janvier 2023	928 115	928 115	-
Produits			
Contributions volontaires	202 400	229 130	26 730
Part des contributions ordinaires			-
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	489 000	326 478	(162 522)
Autres produits	-	17	17
Total des produits	691 400	555 625	(135 775)
Charges			
Frais de personnel	180 000	174 047	(5 953)
Frais de mission	30 000	29 936	(64)
Frais de fonctionnement	142 000	66 911	(75 089)
Frais pour ateliers et conférences régionaux	426 000	228 658	(197 342)
Autres activités techniques	37 000	22 700	(14 300)
Total des charges	815 000	522 253	(292 747)
Solde de la période	(123 600)	33 372	156 972
Solde au 31 décembre 2023	804 515	961 487	156 972

Regional Representation pour le Moyen-Orient - Liban

La Représentation régionale de l'OMSA pour le Moyen-Orient dont le siège est à Beyrouth a été créée par un accord signé le 17 décembre 1998 entre l'OMSA et le gouvernement de la République libanaise. Cet accord a été renouvelé le 5 août 2004.

Le gouvernement du Liban s'engage à verser une contribution financière spécifique pour assurer le fonctionnement de la Représentation. Cependant il n'a pas versé cette contribution depuis 2018.

La Représentation siège dans des locaux attribués par le Ministère de l'Agriculture à titre gracieux.

Moyen-Orient - Beyrouth	Prévisions	Réalisations	Différence
Solde au 1er janvier 2023	28 905	28 905	-
Produits			
Contributions volontaires	95 700	(7 168)	(102 868)
Part des contributions ordinaires	46 800	53 902	7 102
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	270 500	73 511	(196 989)
Autres produits	-	45 760	45 760
Total des produits	413 000	166 005	(246 995)
Charges			
Frais de personnel	41 000	35 946	(5 054)
Frais de mission	10 000	18 853	8 853
Frais de fonctionnement	63 000	69 848	6 848
Frais pour ateliers et conférences régionaux	272 000	68 632	(203 368)
Total des charges	386 000	193 278	(192 722)
Solde de la période	27 000	(27 273)	(54 273)
Solde au 31 décembre 2023	55 905	1 632	(54 273)

La Représentation sous-régionale à Abou Dabi – Emirats Arabes Unis

À l'occasion de la 15ème Conférence de la Commission régionale de l'OMSA pour le Moyen-Orient (novembre 2019), l'OMSA a ouvert officiellement une Représentation sous-régionale à Abou Dhabi. Ce nouveau bureau renforcera la coopération de l'OMSA avec les Membres de la région (Arabie Saoudite, Bahreïn, Emirats Arabes Unis, Koweït, Oman, Qatar et le Yémen). Grâce au soutien financier des autorités des Emirats Arabes Unis, le programme de travail de cette Représentation s'attachera aux problématiques majeures suivantes : le contrôle des maladies transfrontalières, notamment certaines zoonoses et les maladies des camélidés, le bien-être animal, et l'application des normes de l'OMSA dans les échanges commerciaux.

Elle est hébergée dans les locaux de l'ADAFSA (Abu Dhabi Agriculture and Food Safety Authority) à titre gracieux.

Moyen-Orient - Abu Dhabi	Prévisions	Réalisations	Différence
Solde au 1er janvier 2023	-	-	-
Produits			
Contributions volontaires	600 000	405 388	(194 612)
Part des contributions ordinaires	-	-	-
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	-	-	-
Autres produits	-	79	79
Total des produits	600 000	405 466	(194 534)
Charges			
Frais de personnel	327 000	295 555	(31 445)
Frais de mission	30 000	17 242	(12 758)
Frais de fonctionnement	30 000	12 744	(17 256)
Frais pour ateliers et conférences régionaux	213 000	79 925	(133 075)
Autres activités techniques	-	-	-
Total des charges	600 000	405 466	(194 534)
Solde de la période	-	-	-
Solde au 31 décembre 2023	-	-	-

4. La caisse de retraite complémentaire de l'OMSA

137. La caisse autonome d'allocation vieillesse de l'OMSA est une caisse de retraite complémentaire créée en 1960, étendue à l'ensemble du personnel du Siège en 1984. Elle est administrée par la Direction Générale de l'OMSA.

État de la situation financière (EUR)

A C T I F	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Actifs courants			
. Caisses		-	-
. Disponibilités	1	1 449 847	829 055
. Valeurs de placement	2	17 025 348	15 908 884
. Créances			
dont : (contributions à recevoir)		-	-
(créances opérationnelles)		-	-
(autres créances)	3	6 480	-
. Charges constatées d'avance		-	-
Total actifs courants		18 481 675	16 737 939
Actifs non courants			
. Immobilisations incorporelles		-	-
. Immobilisations corporelles		-	-
. Immobilisations financières		-	-
Total actifs non courants		-	-
TOTAL DE L'ACTIF		18 481 675	16 737 939
P A S S I F			
Passifs courants			
. Dettes			
dont : (créateurs divers)	4	20 298	2 754
(dettes opérationnelles)	5	-	109 714
(avances sur contributions)		-	-
. Provisions pour risques et charges		-	-
Total passifs courants		20 298	112 468
Passifs non courants			
. Emprunt		-	-
. Autres dettes financières		-	-
. Subventions d'investissements		-	-
Total passifs non courants		-	-
TOTAL DU PASSIF		20 298	112 468
Actif net		18 461 377	16 625 471
A C T I F N E T / S I T U A T I O N N E T T E			
Report à nouveau (soldes cumulés)		16 618 740	16 958 762
Solde de l'exercice		1 842 637	(333 291)
TOTAL ACTIF NET / SITUATION NETTE		18 461 377	16 625 471

**État de la performance financière
(EUR)**

	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits opérationnels			
Contributions statutaires		-	-
Contributions internes		-	-
Contributions volontaires		-	-
Subventions Fonds Mondial		-	-
Autres produits opérationnels	6	1 837 758	1 578 455
Reprises sur provisions		-	-
Total produits opérationnels		<u>1 837 758</u>	<u>1 578 455</u>
Charges opérationnelles			
Achats d'approvisionnement		-	-
Autres charges externes	7	54 140	38 858
Impôts		-	-
Personnel	8	711 392	686 863
Charges sociales		-	-
Autres charges opérationnelles		-	-
Dotations aux amortissements et provisions		-	-
Total charges opérationnelles		<u>765 532</u>	<u>725 722</u>
SOLDE DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		<u>1 072 226</u>	<u>852 734</u>
Produits financiers	9	781 628	227 518
Charges financières	10	11 217	1 413 543
RESULTAT FINANCIER		<u>770 411</u>	<u>(1 186 025)</u>
SOLDE DES ACTIVITES ORDINAIRES		<u>1 842 637</u>	<u>(333 291)</u>
Produits exceptionnels		-	-
Charges exceptionnelles		-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL		<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE NET DE L'EXERCICE	10	<u>1 842 637</u>	<u>(333 291)</u>

**Tableau des flux de trésorerie de l'année finissant le
(EUR)**

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Solde des activités ordinaires		1 842 637	(333 291)
Solde des activités exceptionnelles		-	-
Amortissements		-	-
Profit/perte sur cessions d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des provisions pour risques et		-	-
Diminution/augmentation des créances		-	29 904
Diminution/augmentation des stocks		-	-
Diminution/augmentation des dettes		(98 650)	66 648
Diminution/augmentation des produits différés		(6 731)	(427 637)
Affectation du résultat de l'année précédente		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		1 737 256	(664 376)
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Achats d'immobilisations		-	-
Produits de la vente d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des prêts au personnel		-	-
Diminution/augmentation des immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		-	-
Flux de trésorerie des activités de financement			
Subventions d'investissement		-	-
Emprunts		-	-
Remboursement des emprunts		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-	-
Diminution/augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		1 737 256	(664 376)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		16 737 939	17 402 315
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		18 475 195	16 737 939

État des variations de l'actif net (EUR)

	Report à nouveau	Réserves	Excédent / Déficit net de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2021	15 922 879	451 336	1 012 184	17 386 399
Affectation du résultat de l'année précédente	1 012 184	-	(1 012 184)	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-
Variations des plus ou moins values latentes	-	(427 637)	-	(427 637)
Affectation aux autres entités de l'OMSA	-	-	-	-
Affectation au Budget ordinaire	-	-	-	-
Solde net de l'exercice	-	-	(333 291)	(333 291)
sous total	1 012 184	(427 637)	(1 345 475)	(760 928)
Solde au 31 décembre 2022	16 935 063	23 699	(333 291)	16 625 471
Affectation du résultat de l'année précédente	(333 291)	-	333 291	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-
Variations des plus ou moins values latentes	-	(6 731)	-	(6 731)
Affectation aux autres entités de l'OMSA	-	-	-	-
Affectation au Budget ordinaire	-	-	-	-
Solde net de l'exercice	-	-	1 842 637	1 842 637
sous total	(333 291)	(6 731)	2 175 928	1 835 906
Solde au 31 décembre 2023	16 601 772	16 968	1 842 637	18 461 377

Notes

Note 1: Disponibilités

	31/12/2023	31/12/2022
Comptes bancaires en euros	1 449 847 €	829 055 €

Le montant disponible comprend le remboursement d'un placement de 1,3 M€, arrivé à échéance en décembre 2023, qui sera placé de nouveau en début d'année 2024.

Note 2: Valeurs de placement

	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts d'Etat et autres	11 138 638 €	11 751 584 €
Valeurs mobilières de placement	5 436 236 €	3 707 194 €
Comptes sur livret	450 474 €	450 105 €
Total	17 025 348 €	15 908 884 €

Les placements comprennent les obligations d'État et autres obligations, les comptes à terme et les comptes d'épargne. Des placements à plus long terme sont possibles dans le cadre de la gestion de placements de la Caisse de retraite.

Note 3: Autres créances

	31/12/2023	31/12/2022
TVA déductible sur ABS	6 480 €	0 €

Bien que non soumise à la TVA, l'OMSA peut récupérer la TVA qu'elle acquitte sur certaines charges et immobilisations.

Note 4: Créancier divers

	31/12/2023	31/12/2022
Créanciers divers	2 011 €	1 343 €
Charges à payer	18 286 €	1 411 €
Total	20 298 €	2 754 €

Les charges à payer comprennent principalement les remboursements de cotisations des agents ayant quitté l'OMSA en décembre 2023 et sont payées en 2024.

Note 5: Dettes opérationnelles

	31/12/2023	31/12/2022
Budget Général	0 €	109 714 €

Les dettes d'exploitation sont des dettes envers le siège de l'OMSA et ont été remboursées par la Caisse de retraite en 2023.

Note 6: Autres produits opérationnels

	31/12/2023	31/12/2022
Cotisations - OMSA	1 385 115 €	1 189 059 €
Cotisations - personnel	452 643 €	389 397 €
Total	1 837 758 €	1 578 455 €

Les autres produits opérationnels correspondent aux cotisations à la Caisse de retraite.

Caisse de retraite complémentaire

Les cotisations représentent un pourcentage du traitement. Le montant et la répartition des cotisations sont fixés de la façon suivante :

- 6 % versés par les membres du personnel sur leur traitement ;
- 18 % versés par l'OMSA sur le traitement des membres du personnel.

Note 7: Autres charges externes

	31/12/2023	31/12/2022
Prestations de services	47 822 €	14 881 €
Frais bancaires	6 318 €	23 977 €
Total	54 140 €	38 858 €

Les prestations de services incluent le coût de l'étude actuarielle sur les deux caisses de retraite menée en 2023.

Note 8: Personnel

	31/12/2023	31/12/2022
Pensions	562 619 €	540 080 €
Remboursement de cotisations	148 773 €	146 783 €
Total	711 392 €	686 863 €

Les pensions sont versées à 28 employés retraités (ou ayants droit) pour un montant total de 563 K€. Lorsqu'un membre du personnel atteint l'âge légal de la retraite et cesse ses fonctions au sein de l'OMSA, il se voit verser une pension de retraite complémentaire, s'ajoutant pour les ayants droit concernés par les cotisations effectuées à celles allouées par la caisse nationale française de vieillesse (aux termes de l'accord de la Sécurité Sociale du 12/04/1984). Le montant cumulé des deux allocations représente une proportion du dernier traitement d'activité, qui varie suivant la durée des services.

En cas de départ anticipé d'un membre du personnel à la suite du non-renouvellement ou de la résiliation du contrat d'engagement du fait de l'OMSA ou de l'intéressé, celui-ci peut, sur sa demande, être remboursé de 30 % du montant cumulé des cotisations versées par l'OMSA et par lui-même pendant son temps de service. Ce remboursement est automatique si l'intéressé a accompli moins de trois ans de service. En 2023, 16 agents ont été remboursés pour un montant total de 149 K€.

Note 9: Produits financiers

	31/12/2023	31/12/2022
Gains sur valeurs mobilières et obligations	752 587 €	227 518 €
Intérêts des comptes courants	29 042 €	0 €
Total	781 628 €	227 518 €

Les produits financiers comprennent les intérêts bancaires effectivement perçus (323 K€) et les plus-values latentes (430 K€).

Note 10: Charges financières

	31/12/2023	31/12/2022
Pertes sur valeurs mobilières	11 217 €	1 413 543 €

Les charges financières correspondent à des moins-values latentes sur des placements évalués au cours du 31/12/2023. Après une baisse des cours de plusieurs placements en 2022, les cours ont remonté en 2023. Les moins-values latentes ont été moindres.

5. La caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales, sous-régionales et des bureaux de l'OMSA

138. La création de la caisse de retraite pour le personnel des Représentations régionales, sous-régionales et des Bureaux de l'OMSA a été approuvée par les l'Assemblée mondiale des Délégués lors de la 83ème Session générale pour une entrée en vigueur le 1er juin 2015. L'adhésion à cette caisse de retraite a lieu sur une base volontaire. Cette caisse est gérée par le siège de l'OMSA.

État de la situation financière
(EUR)

A C T I F	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Actifs courants			
. Caisses		-	-
. Disponibilités	1	2 108	308 969
. Valeurs de placement	2	1 308 075	651 264
. Créances			
dont : (contributions à recevoir)		-	-
(créances opérationnelles)	3	68 874	97 157
(autres créances)		-	-
. Charges constatées d'avance		-	-
Total actifs courants		<u>1 379 056</u>	<u>1 057 390</u>
Actifs non courants			
. Immobilisations incorporelles		-	-
. Immobilisations corporelles		-	-
. Immobilisations financières		-	-
Total actifs non courants		<u>-</u>	<u>-</u>
TOTAL DE L'ACTIF		<u>1 379 056</u>	<u>1 057 390</u>
P A S S I F			
Passifs courants			
. Dettes			
dont : (créiteurs divers)	4	11 556	7 524
(dettes opérationnelles)		-	-
(avances sur contributions)		-	-
. Provisions pour risques et charges		-	-
Total passifs courants		<u>11 556</u>	<u>7 524</u>
Passifs non courants			
. Emprunt		-	-
. Autres dettes financières		-	-
. Subventions d'investissements		-	-
Total passifs non courants		<u>-</u>	<u>-</u>
TOTAL DU PASSIF		<u>11 556</u>	<u>7 524</u>
Actif net		<u>1 367 500</u>	<u>1 049 866</u>
A C T I F N E T / S I T U A T I O N N E T T E			
Report à nouveau (soldes cumulés)		1 049 866	778 028
Solde de l'exercice		317 634	271 838
TOTAL ACTIF NET / SITUATION NETTE		<u>1 367 500</u>	<u>1 049 866</u>

État de la performance financière (EUR)

	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits opérationnels			
Contributions statutaires		-	-
Contributions internes		-	-
Contributions volontaires		-	-
Subventions Fonds Mondial		-	-
Autres produits opérationnels	5	304 969	270 984
Reprises sur provisions		-	-
Total produits opérationnels		<u>304 969</u>	<u>270 984</u>
Charges opérationnelles			
Achats d'approvisionnement		-	-
Autres charges externes	6	60	411
Impôts		-	-
Personnel	7	12 285	-
Charges sociales		-	-
Autres charges opérationnelles		-	-
Dotations aux amortissements et provisions		-	-
Total charges opérationnelles		<u>12 345</u>	<u>411</u>
SOLDE DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		<u>292 623</u>	<u>270 574</u>
Produits financiers	8	25 011	1 264
Charges financières		-	-
RESULTAT FINANCIER		<u>25 011</u>	<u>1 264</u>
SOLDE DES ACTIVITES ORDINAIRES		<u>317 634</u>	<u>271 838</u>
Produits exceptionnels		-	-
Charges exceptionnelles		-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL		<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE NET DE L'EXERCICE		<u>317 634</u>	<u>271 838</u>

**Tableau des flux de trésorerie de l'année finissant le
(EUR)**

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Solde des activités ordinaires		317 634	271 838
Solde des activités exceptionnelles		-	-
Amortissements		-	-
Profit/perte sur cessions d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des provisions pour risques et		-	-
Diminution/augmentation des créances		28 283	(14 981)
Diminution/augmentation des stocks		-	-
Diminution/augmentation des dettes		4 032	-
Diminution/augmentation des produits différés		-	-
Affectation du résultat de l'année précédente		-	-
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		349 950	256 857
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Achats d'immobilisations		-	-
Produits de la vente d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des prêts au personnel		-	-
Diminution/augmentation des immobilisations financières		-	-
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		-	-
Flux de trésorerie des activités de financement			
Subventions d'investissement		-	-
Emprunts		-	-
Remboursement des emprunts		-	-
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-	-
Diminution/augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie			
		349 950	256 857
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		960 233	703 376
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		1 310 183	960 233

État des variations de l'actif net
(EUR)

	Report à nouveau	Réserves	Excédent / Déficit net de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2021	587 829	-	190 199	778 028
Affectation du résultat de l'année précédente	190 199	-	(190 199)	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-
Variations des plus ou moins values latentes	-	-	-	-
Affectation aux autres entités de l'OMSA	-	-	-	-
Affectation au Budget ordinaire	-	-	-	-
Solde net de l'exercice	-	-	271 838	271 838
sous total	190 199	-	81 639	271 838
Solde au 31 décembre 2022	778 028	-	271 838	1 049 866
Affectation du résultat de l'année précédente	271 838	-	(271 838)	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-
Variations des plus ou moins values latentes	-	-	-	-
Affectation aux autres entités de l'OMSA	-	-	-	-
Affectation au Budget ordinaire	-	-	-	-
Solde net de l'exercice	-	-	317 634	317 634
sous total	271 838	-	45 797	317 634
Solde au 31 décembre 2023	1 049 866	-	317 634	1 367 500

Notes**Note 1 : Disponibilités**

	31/12/2023	31/12/2022
Comptes bancaires en euros	2 108 €	308 969 €

Note 2 : Valeurs de placement

	31/12/2023	31/12/2022
Comptes sur livret	1 308 075 €	651 264 €

Note 3 : Créances opérationnelles

	31/12/2023	31/12/2022
Représentations régionales et sous-régionales	68 874 €	97 157 €

Note 4 : Créiteurs divers

	31/12/2023	31/12/2022
Créiteurs divers	0 €	0 €
Charges à payer	11 556 €	7 524 €
Total	11 556 €	7 524 €

Note 5 : Contributions de la Caisse de retraite

	31/12/2023	31/12/2022
Cotisations - OMSA	228 727 €	203 238 €
Cotisations - personnel	76 242 €	67 746 €
Total	304 969 €	270 984 €

Au 31/12/2023, 30 (contre 32 en 2022) agents ont adhéré à cette caisse.

Note 6 : Autres charges externes

	31/12/2023	31/12/2022
Frais bancaires	60 €	411 €

Note 7 : Personnel

	31/12/2023	31/12/2022
Remboursement de cotisations	12 285 €	0 €

En 2023, des cotisations ont été remboursées à 3 agents.

Note 8 : Produits financiers

	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts des comptes courants	25 011 €	1 264 €

X. Certificat par l'Expert Comptable

Conformément aux termes de notre contrat, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'**Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA)** relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	127 486 962 €
Produits opérationnels :	47 755 992 €
Résultat net comptable :	925 264 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Saint Mandé,
Le 22 mars 2024

Signature

Jean-Louis LAVIGNE
Expert-comptable associé